

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2023

**ECLA**  
— Lons Agglo —

# SOMMAIRE

## ECLA LONS AGGLOMÉRATION

- 3 Édito
- 4 Présentation
- 6 Élus

## LES SERVICES ET LES MOYENS

- 7 Ressources Humaines
- 11 Finances

## LES ACTIVITÉS

- 15 Bâtiments
- 17 Habitat & Urbanisme
- 19 Développement économique
- 23 Voirie - Espaces publics
- 26 Transport
- 31 Sport
- 35 Culture
- 44 Tourisme
- 47 Petite enfance
- 49 Cycle de l'eau
- 51 Politique de la Ville
- 53 Aménagement numérique
- 55 Communication

© Mizenboite

© Jean Marc Baudet

© Service communication Ville de Lons-le-Saunier

© Service communication ECLA Lons Agglomération

*Le rapport d'activité annuel est un exercice réglementaire pour tous les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.*

*C'est aussi un exercice salutaire pour l'exécutif. En effet, vérifier que les orientations et objectifs souhaités et affichés, que les projets conduits, se concrétisent sur le terrain est essentiel. Un tel bilan permet de poursuivre ou de corriger l'action collective.*

*Les projets de l'exécutif depuis le début de mandat sont articulés autour de la nécessité de réorienter le plan d'investissement suite aux changements climatiques, énergétiques et financiers sans obérer l'entretien de notre patrimoine.*

*La prospective est un exercice redoutable et demande à la fois imagination et réalisme. Prévoir, par exemple, ce que pourraient être une politique de santé publique et les besoins afférents en 2050 et préparer les réponses qui peuvent être portées par notre territoire, demande de nombreuses connaissances.*

*Les compétences d'Ecla sont nombreuses et je ne prendrai que trois exemples qui me paraissent significatifs de notre action consistant à réfléchir et agir à la fois sur le présent et l'avenir :*

- *Lancement de plusieurs procédures qui vont impacter positivement à moyen terme l'organisation, le foncier et les réseaux de notre territoire comme l'opération Coeur de ville, le PLU Intercommunal et les études pour une nouvelle mobilité.*
- *La Petite enfance, le sport, la culture, le cycle de l'eau sont au coeur de l'attractivité du territoire et de nos préoccupations. La sécurité de nos concitoyens et le ramassage des déchets sont des compétences moins directes pilotées par le SDIS ou le SICTOM, organismes au sein desquels ECLA est représenté au Conseil d'Administration.*
- *Au-delà du Développement Économique et du Tourisme nous avons pour ambition de garder l'attractivité de notre bassin. Ainsi, notre autonomie dans les domaines énergétiques s'est renforcée en permettant administrativement le maintien de proximité de l'entretien du réseau d'électricité.*

*Je laisse aux élus et citoyens le soin de compléter ces exemples en parcourant ce rapport exhaustif. Mais je n'oublie pas que tout ce travail n'est possible que grâce à l'aide de la population et à l'action des élus communautaires qui nous donnent les moyens de conduire ces politiques. C'est aussi grâce aux services communs de l'agglomération et de la ville qui, au quotidien, conduisent les actions concrètes et nécessaires à parfaire les services rendus dans le cadre de l'intérêt général, parfois dans un contexte réglementaire, humain et financier peu facilitateur. Qu'ils en soient ici remerciés.*

**Claude BORCARD**

*Président d'ECLA Lons Agglomération.*



# PRÉSENTATION

## BUSINESS AS USUAL

*Au service du dynamisme territorial et du bien-être de ses habitants, la communauté d'agglomération ECLA s'engage à offrir un cadre de vie harmonieux et des services de qualité à l'ensemble de sa population. Forte de son engagement en faveur d'un développement durable et inclusif, les services de votre communauté d'agglomération ont poursuivi leurs actions avec détermination tout au long de l'année 2023.*

*En mettant en lumière nos actions dans des domaines aussi variés que l'aménagement du territoire, le développement économique, la transition écologique, l'eau et l'assainissement, la culture et le sport, nous souhaitons témoigner de notre engagement continu envers nos concitoyens et nos partenaires locaux.*

*Ce document reflète la volonté de transparence et d'ouverture des services, ainsi que notre engagement à rendre compte de notre action publique de manière claire et accessible. À travers ce rapport, nous invitons nos citoyens, nos partenaires institutionnels, nos entreprises locales et toutes les parties prenantes à découvrir les réalisations de notre communauté d'agglomération et à partager l'action des services pour un avenir dynamique et solidaire.*

*En 2023, les collectivités locales en France sont restées confrontées à de nombreux défis. Elles ont dû notamment faire face à des pressions financières accrues en raison de la réduction des recettes et à des dépenses supplémentaires liées aux conséquences de la lutte contre la crise sanitaire ou pour assimiler les effets d'une inflation inédite qui perdure. Quand bien même il s'agit de relativiser en regard de la situation à l'étranger, force est de constater que la persistance d'une conjoncture difficile n'aide pas à développer les projets comme nous le souhaiterions.*

*Concernant les hommes et les femmes qui composent nos équipes, 2023 a été l'occasion de parfaire notre organisation afin que les services fonctionnent au mieux et que les agents trouvent du sens dans leurs missions sans être en difficulté pour les mener à bien. Ce travail pour une organisation efficiente a été consacré avant tout à une mise en adéquation des postes et des compétences. Une gestion efficace des ressources humaines est essentielle pour relever les défis de notre époque et assurer le bon fonctionnement des services publics locaux.*

*Vous le constaterez dans les pages qui suivent, notre action aux côtés des élus qui impriment la dynamique a essentiellement porté, et continuera de se développer autour des piliers de l'aménagement du territoire, piliers qui aujourd'hui sont renforcés pour répondre aux enjeux du XXIème siècle :*

- *Transition écologique et énergétique, lutte et résilience contre le changement climatique ;*
- *Développement économique, formation et emploi, attractivité territoriale ;*
- *Démographie et besoins sociaux, accueil des enfants ;*
- *Urbanisme et logement ;*
- *Transports et mobilité ; Qualité de vie, culture et sport.*

*Les femmes et les hommes qui sont à votre service et au service de l'agglomération sont d'un dévouement et d'une motivation sans faille. Je peux vous assurer que les chantiers qui sont devant nous, les enjeux forts liés aux problématiques que nous impose notre époque renforcent leur détermination à répondre au mieux à vos attentes !*

**Patrick MICHE**  
**Directeur Général des Services.**



# PÉRIMÈTRE



- Communes à l'origine de l'intercommunalité de 1992 à 1993
- Communes ayant intégré le territoire de 2000 à 2016
- Communes issues de la fusion CC Val de Sorne en 2017
- Commune ayant intégré le territoire en 2019

Depuis le 1er janvier 2000 et la création de la CCBL (communauté de communes du Bassin lédonien) le périmètre de notre intercommunalité a été modifié quasiment en permanence mis à part une courte pause entre l'arrivée du Pin (2005) et celle de Briod et Publy (2009).

**Aujourd'hui le territoire d'ECLA est composé de 32 communes et 34 189 habitants.**

|                  |               |
|------------------|---------------|
| <b>Communes</b>  | <b>32</b>     |
| <b>Habitants</b> | <b>34 189</b> |



**LES 63 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES\***

(entre parenthèses le nombre d'élus pour la commune)

*Baume-les-Messieurs (1) : Serge Moreau**Bornay (1) : Patrick Tartavez**Briod (1) : Jean-Marie Ecoiffier**Cesancey (1) : Guillaume Barthe**(élu le 1er décembre 2022 en remplacement de Philippe Moreau)**Chille (1) : Maurice Gallet**Chilly-le-Vignoble (1) : Dominique Billot**Condamine (1) : Hervé Guy**Conliège (1) : Jérôme Cordellier**Courbouzon (1) : Pierre Poulet**Courlans (2) : Alain Pattingre (maire), Philippe Fournot**Courlaoux (2) : Jean-Yves Lanneau (maire), Sylvie Tisserand**Frébuans (1) : Paulette Marano**Geruge (1) : Sylvie Lagarde**Gevingey (1) : Louis Cauzo**Le Pin (1) : Christine Louvat**L'Etoile (1) : Thierry Bailly**Lons-le-Saunier (24) : Jean-Yves Ravier (maire), Anne Perrin, Thierry Gaffiot, Michel Prost, Claude Borcard, Émilie Gougeon, Willy Bourgeois, Nelly Faton, Antoine Jaillet, Marie-Pierre Maillard, Thomas Barthelet, Nicole Paraiso, Jacques Guillermoz, Sylvain Alary, Jeanne Bottagisi, Jean-Philippe Rameau, Aurélie Roupay, Christophe Bois, Sophie Olbinski, Grégory Sourd, Émilie Minaud, Jean-Philippe Huelin, Agnès Chambaret.**Macornay (2) : Michel Fischer (maire), Véronique Paillard**Messia-sur-Sorne (2) : Patricia Chanet-Mocellin (maire), Jean-Paul Buchaillat**Moiron (1) : Gérard Jaillet**Montaigu (1) : Patrick Neilz**Montmorot (4) : André Barbarin (maire), Pierre Grosset, Sylvie Mathez, Céline Trossat**Pannessières (1) : Maurice Monnet**Perrigny (2) : Christiane Maugain (maire), Philippe Vincent**Publy (1) : Stéphane Issanchou**Revigny (1) : Jean-Yves Bailly**Saint-Didier (1) : Michel Junier**Trenal (1) : Marie-France Lucius**Verges (1) : Dominique Chalumeaux**Vevy (1) : Claude Janier**Vernantois (1) : Monique Pyon**Villeneuve-sous-Pymont (1) : Jean-Paul Thomas*

---

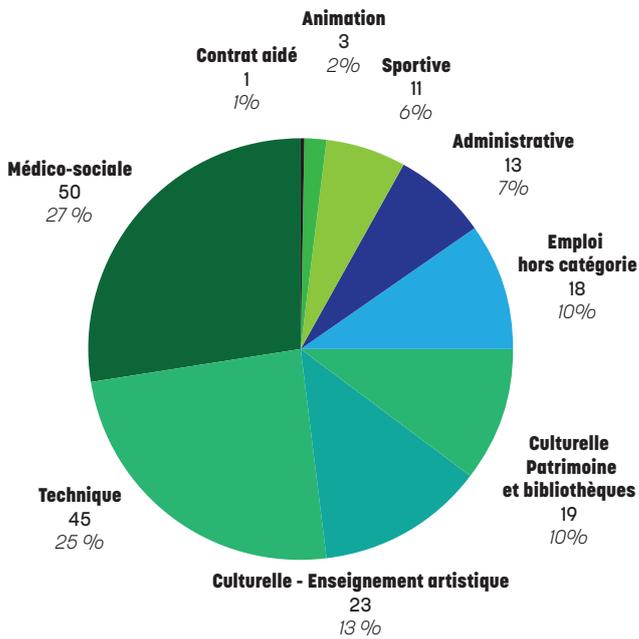
*\* à la date du 31 décembre 2023*

## IMPACT DES MESURES GOUVERNEMENTALES

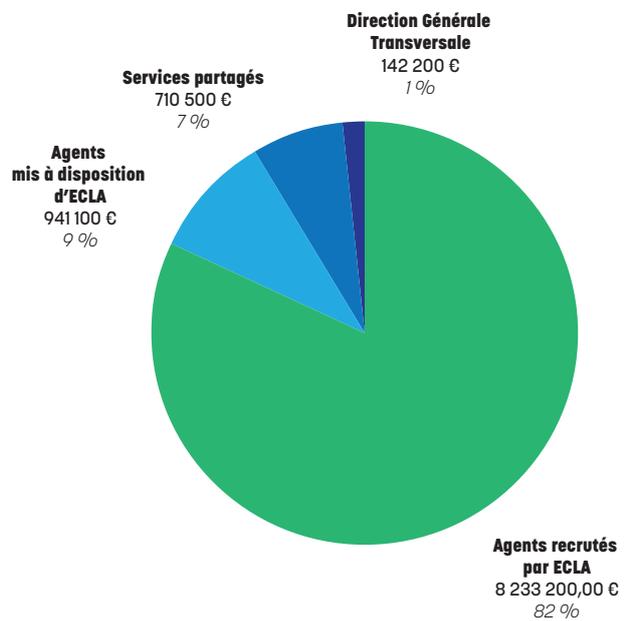
- Augmentation du Smic respectivement de +1,81 % et +2,22 % au 1er janvier et au 1er mai 2023
- Revalorisation du point d'indice au 1er juillet 2023 : 1,5 %
- Revalorisation de la prise en charge des frais de transports collectifs à compter du 1er septembre 2023 : la prise en charge passe de 50 % à 75 %

## RÉPARTITION DU PERSONNEL (LES AGENTS ECLA AU 31/12/2023)

Par filière :



Par budget :



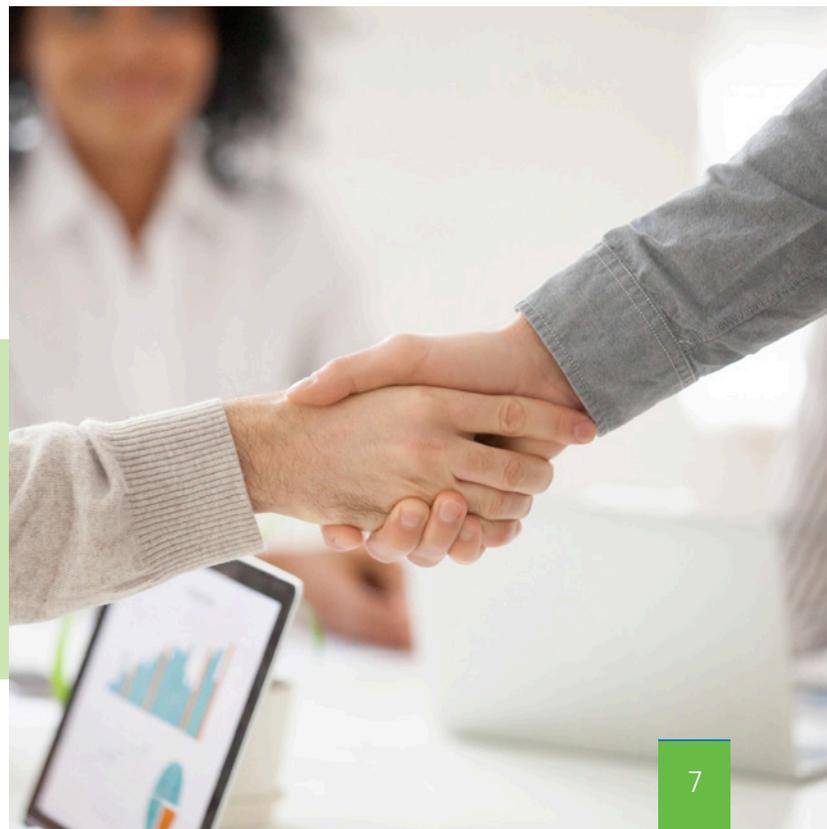
## TRANSFERT DE PERSONNEL

Les ATSEM et les agents de service exerçant dans les écoles du territoire communautaire d'Ecla et recrutés par la Communauté d'Agglomération, ont été transférés au 1er septembre 2023. Au total, 20 agents dont 2 titulaires et 18 contractuels ont été concernés.

## RECRUTEMENTS 2023

La Communauté d'Agglomération a opéré 2 recrutements en 2023 :

- 1 contrat adulte relais dans le cadre du Contrat de Réussite Éducative
- 1 chargé de mission en ressource eau



## PRÉVENTION – TEMPS FORTS

Le document unique d'évaluation des risques professionnels – DUERP - est un des outils essentiels de la politique de prévention de la collectivité dont l'objectif est de dresser un bilan le plus complet possible des risques auxquels sont exposés les agents et de définir en réponse les actions de prévention qui s'imposent pour limiter voire éliminer ces risques.

En 2023, les actions menées sur le DUERP ont été orientées sur la médiathèque 4C et sur la piscine Aqua'ReL notamment avec la mise en œuvre d'un plan d'intervention pour le nettoyage des bassins de la piscine.

De plus, 3 dossiers FIPHFP – Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique – ont été instruits pour des aménagements de bureau dont 2 aux régies Eau et Assainissement et 1 à la Petite Enfance.

**Coût total des investissements = 7 641,30€ avec une prise en charge FIPHFP à hauteur de 4 535,91€.**

## FORMATIONS 2023

Formations CNFPT réparties par filière d'emploi :

|                         | 2022      |              |
|-------------------------|-----------|--------------|
|                         | Prés.     | En %         |
| Technique               | 15        | 15,5 %       |
| Administrative          | 7         | 7,2 %        |
| Sociale                 | 3         | 3,1 %        |
| Médico-sociale          | 6         | 6,2 %        |
| Culturelle              | 10        | 10,3 %       |
| Sportive                | 3         | 3,1 %        |
| Titulaires sans filière | 9         | 9,3 %        |
| Non titulaires          | 42        | 43,3 %       |
| <b>Total</b>            | <b>97</b> | <b>100 %</b> |

**Budget formation Ecla : 23 000€**

Cotisation versée au Centre National de Formation de la Fonction Publique – CNFPT : 47 200 € qui permet aux agents de se former tout au long de leur carrière professionnelle.

## Formation hors Centre National de la Fonction Publique Territoriale

| INTITULÉ   | NBR DE JOURS DE FORMATION | ORGANISME DE FORMATION |
|--|---------------------------|------------------------|
| Comment prendre soin des bébés ?   | 1                         | Antigone               |
| Sensibilisation communication gestuelle  | 1                         | L'Es Sens de Vie       |
| Analyse de la Pratique Professionnelle Relais Petite Enfance   | 1                         | BEUCLER                |
| Cadre d'intervention des Relais Petite Enfance   | 3                         | Maëlle ARNAUD          |
| Lutte contre les stéréotypes Crèche de VAL de Sorne Macornay   | 1                         | IRTS Besançon          |
| Permis EB rattrapage : voiture + remorque > 4250 kg  | 2                         | CFCR 2                 |
| Vélogik  | 2,5                       | Vélogik Compétences    |
| Permis Code poids lourd Service Commun   | 5                         | CFR 2                  |
| Vélo territoire  | 3                         | Vélo et Territoires    |
| COVADIS pour logiciel AUTOCAD<br>Bureau d'études voirie<br><b>- COVADIS est compatible avec AutoCAD</b>  | 3                         | GEOMEDIA               |
| Formation - Aller vers<br>Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'Etat a positionné la démarche de l'Aller Vers comme un axe fort d'appui pour les travailleurs sociaux et les professionnels de l'intervention sociale. Cette démarche de l'Aller vers a pour objectif d'aller au-devant des demandes des personnes qui sont dans le besoin et oser le « hors les murs ». | 2                         | IRTESS                 |
| APP Petite Enfance Obligatoire   | 1                         | S.FION Psychologue     |
| Musicothérapie   | 1                         | Mme Ingrid BUATOIS     |
| Sensibilisation à l'autisme  | 1                         | APEI                   |
| Autisme  | 1                         | CHU Besançon           |
| Association Nationale des Directeurs et des Intervenants d'Installations et des Services des Sports  | 2                         | ANDIISS                |
| Validation des Acquis et de l'Expérience   | 10                        | Croix-Rouge            |
| Bilan de compétences   | 3                         | CDG39                  |

## Formation liée à la prévention des risques professionnels

| INTITULÉ  | ORGANISME DE FORMATION | NOMBRE D'AGENTS |
|---|------------------------|-----------------|
| CAEP MNS<br>CAEP MNS atteste que les titulaires d'un diplôme conférant le titre de maître-nageur sauveteur (MNS), continuent de présenter des garanties suffisantes | ERFA                   | 2               |
| Sensibilisation à l'amiante et au plomb   | CNFPT                  | 1               |
| Balisage d'un chantier mobile sur voirie  | CNFPT                  | 1               |
| Formation représentant personnel CST/ F3SCT   | CNFPT                  | 3               |
| Formation à la conduite d'engins de chantier  | CFCR-BENOIT            | 5               |
| Formation à la conduite d'engins de chantier  | CNFPT                  | 4               |
| Formation initiale ou recyclage habilitation électrique   | CNFPT                  | 3               |
| Utilisation en sécurité tronçonneuse et taille haie   | CNFPT                  | 2               |

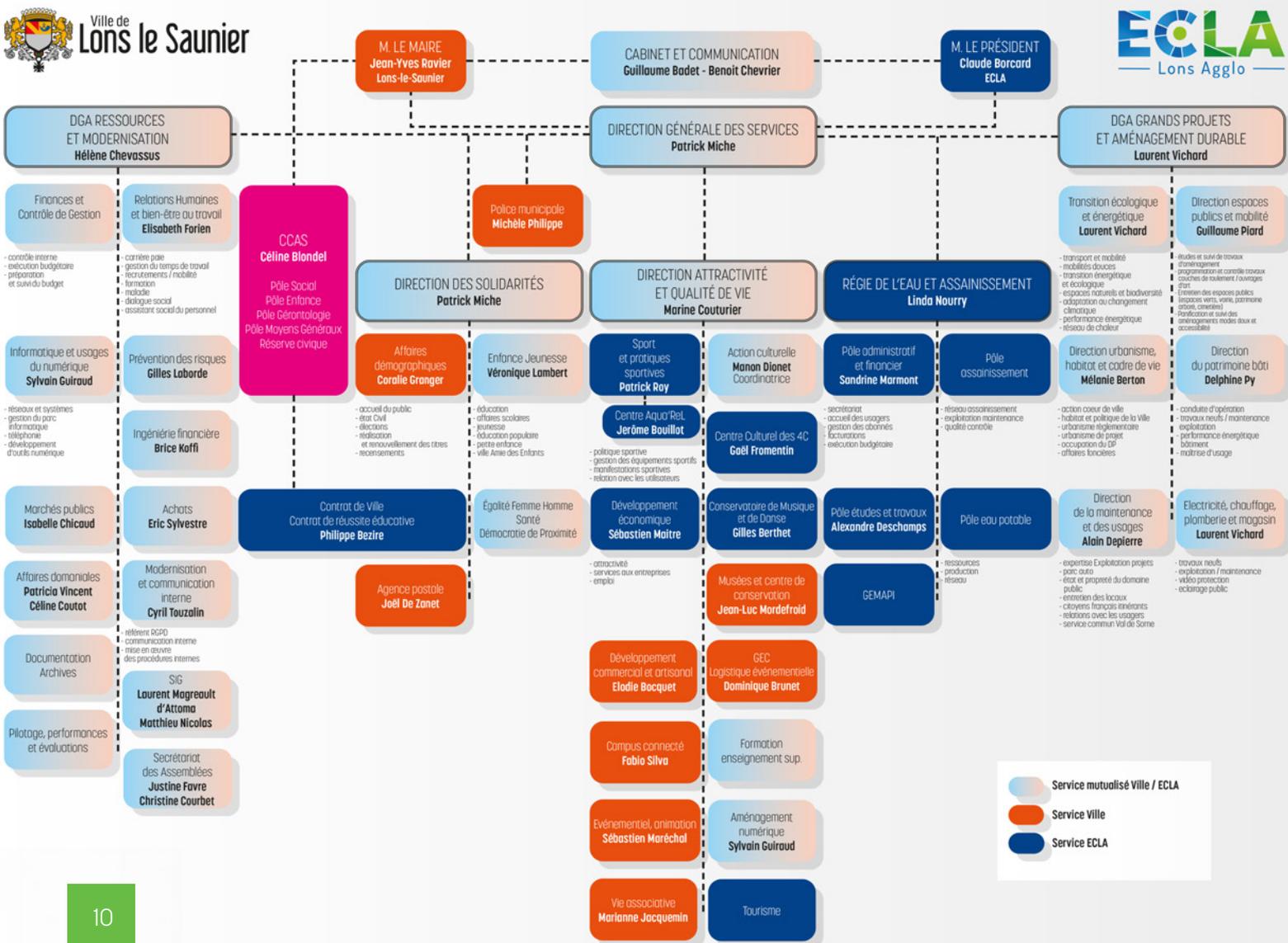
|  |            |    |
|--|------------|----|
| Recyclage AIPR - Les compétences acquises par un salarié intervenant dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux se concrétisent par l' <b>Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)</b> que lui délivre son employeur. | CNFPT      | 3  |
| Formation initiale au MAC SST Le MAC (Maintien-Actualisation des Compétences) SST a pour but de maintenir les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de sa formation initiale.                     | En interne | 11 |

## APPRENTISSAGE

En 2023, ECLA a poursuivi son engagement auprès des contrats d'alternance en recrutant 5 apprentis. Au cours de leur cursus, 2 apprentis ont rompu leur engagement avant le terme et 1 apprenti a été pérennisé dans le domaine de la Petite Enfance au terme de sa formation.

| Intitulé du diplôme                     | Durée | Structure d'accueil   |
|---|-------|-----------------------|
| Auxiliaire de Puériculture              | 1 an  | Multi-Accueil Pavigny |
| CAP Petite Enfance                      | 1 an  | Crèche Collective     |
| Master Génie civil                      | 2 ans | Bureau d'études       |
| Diplôme d'Etat Educateur Jeunes Enfants | 3 ans | Victor Hugo           |
| Auxiliaire de Puériculture              | 2 ans | Crèche Macornay       |

À la rentrée scolaire 2023, les recrutements pour 2 apprentissages ont été retenus, pour les métiers dans le secteur de la petite enfance qui s'avèrent en tension et pour anticiper l'équilibre des équipes.



## LA FISCALITÉ

Les impôts et taxes ont généré une recette de 20 392 373 € en 2023.

- 1 389 762,00 € ont été reversés au profit du Fonds National de Garantie Individuelle de Ressource (FNGIR)
- 292 800 € reversés au profit du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

Une partie de ce produit fiscal est reversée aux Communes sous la forme d'une attribution de compensation non indexable, calculée sur la base du produit net de taxe professionnelle perçue par chaque commune en 1999, diminuée du produit des 3 taxes ménages que ne percevait plus la Communauté de Communes (ou, pour les Communes nouvellement adhérentes, sur la base du produit net de l'année précédent leur adhésion), et diminuée du coût des charges transférées.

## LES TRAVAUX DE LA CLECT

La Clect (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées), réunie le 06 juillet 2023, a présenté son rapport au conseil communautaire du 7 septembre 2023.

Ce dernier a pour objet de recenser les nouveaux transferts de charges intervenus depuis l'exercice 2022.

La Clect a présenté les modifications de compétences et d'intérêt communautaire depuis la dernière Clect.

En effet, le Conseil Communautaire d'ECLA a décidé, lors de sa réunion du 30 mars 2023, de modifier les statuts en retirant l'article 8 ainsi libellé : « la Communauté d'Agglomération est compétente pour la gestion du personnel travaillant sur le lieu scolaire, dans les écoles élémentaires et maternelles, à savoir les agents d'entretien travaillant au bénéfice des activités scolaires et les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) et agents faisant fonction d'Atsem. »

## QUELQUES CHIFFRES

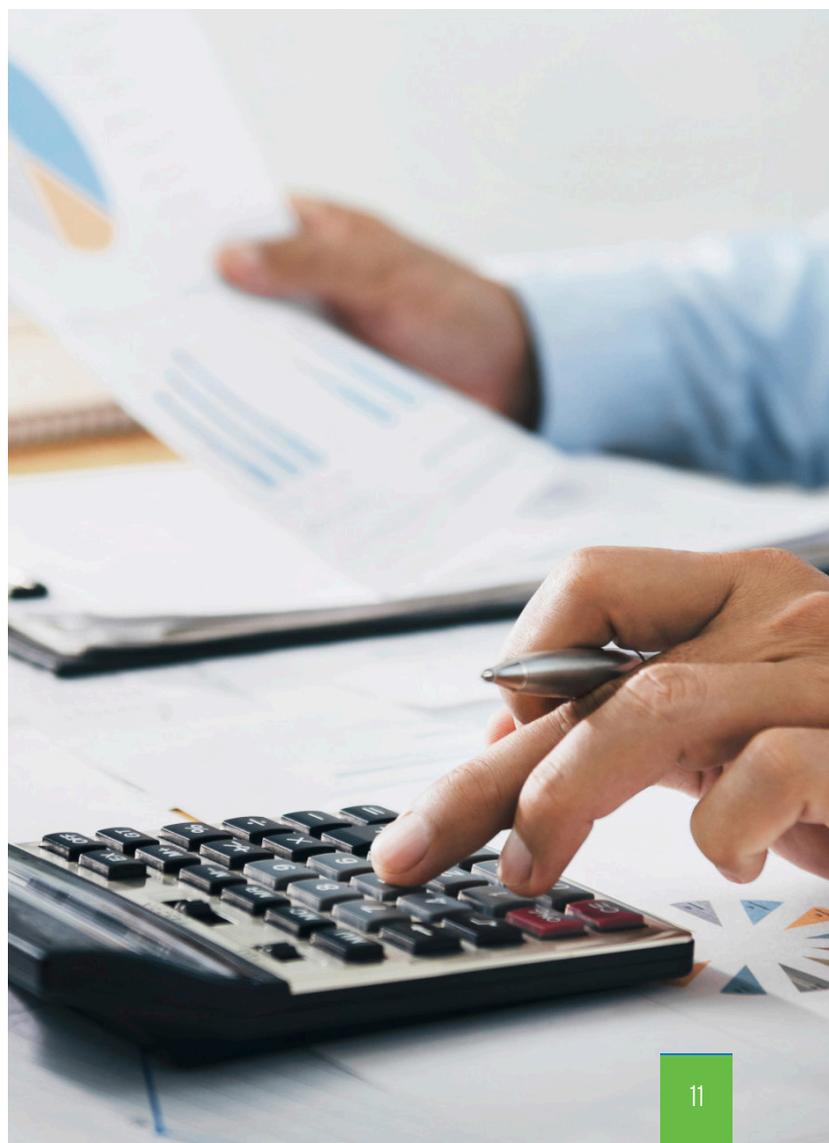
Au titre de l'année 2023, les principales participations ont été :

- **Prestation de service au SICTOM : 4 150 423 €**
- **Contribution au SDIS : 1 270 980 €**
- **Subvention à Scènes du Jura : 496 552,90 €**

## LES AUTRES RESSOURCES

La Communauté d'Agglomération bénéficie d'une dotation globale de fonctionnement (DGF) qui se compose de la dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation.

L'application du mécanisme de garantie de perte de dotation d'intercommunalité a permis le maintien de cette dernière à 1 324 853 €. La dotation de compensation s'élève à 2 184 690 € pour 2023.

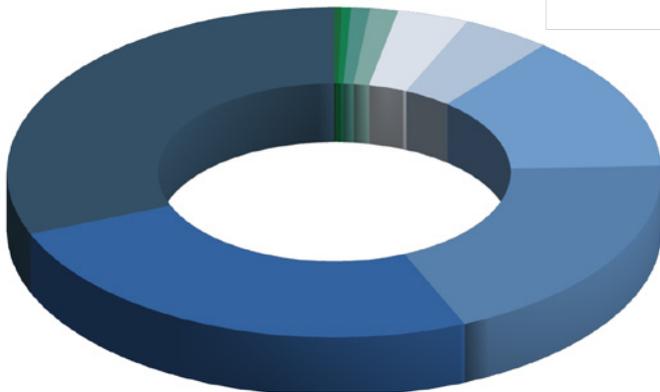


**LES RATIOS OBLIGATOIRES**

|  | 2020     | 2021     | 2022     | 2023     | CA 2022*                              |                                       |
|--|----------|----------|----------|----------|---------------------------------------|---------------------------------------|
|  |          |          |          |          | Ratios EPCI à FP 15 000 à 30 000 hab. | Ratios EPCI à FP 30 000 à 50 000 hab. |
| Population DGF   | 36637    | 36742    | 36669    | 36606    |                                       |                                       |
| Dépenses Réelles de Fonctionnement                         | 21622955 | 21398460 | 23245081 | 24685480 |                                       |                                       |
| Recettes Réelles de Fonctionnement                         | 24576569 | 26010183 | 27729624 | 28788857 |                                       |                                       |
| Ratio n°1 : DRF/Population                                 | 587,82   | 582,4    | 633,91   | 674,36   | 357                                   | 347                                   |
| Ratio n°2 : Produits des impositions directes / Population | 349,79   | 255,05   | 133,65   | 298,16   | 195                                   | 195                                   |
| Ratio n° 3 RRF/Population                                  | 668,11   | 707,91   | 756,21   | 786,45   | 426                                   | 415                                   |
| Ratio n°4 : Dépenses d'équipement brut / Population        | 102,25   | 53,78    | 81,02    | 60,51    | 85                                    | 83                                    |
| Ratio n°5 : Encours de dette / Population                  | 520,08   | 521,27   | 516,9    | 502,94   | 215                                   | 202                                   |
| Ratio n°6 : DGF / Population                               | 36,19    | 36,19    | 36,19    | 36,19    | 45                                    | 52                                    |
| Ratio n°7 : Dépenses de personnel / DRF                    | 34,81 %  | 39,92 %  | 40,40 %  | 40,62 %  | 40,90%                                | 43,70%                                |
| Ratio n°9 : DRF + Remb. K de la dette / RRF                | 93,94 %  | 88,74 %  | 89,90 %  | 92,39 %  | 88,40%                                | 88,20%                                |
| Ratio n°10 : Dépenses d'équipement brut / RRF              | 15,30 %  | 7,60 %   | 10,70 %  | 7,69 %   | 20,00%                                | 20,00%                                |
| Ratio n°11 : Encours de la dette / RRF                     | 77,84 %  | 73,64 %  | 68,30 %  | 63,95 %  | 50,50%                                | 48,60%                                |

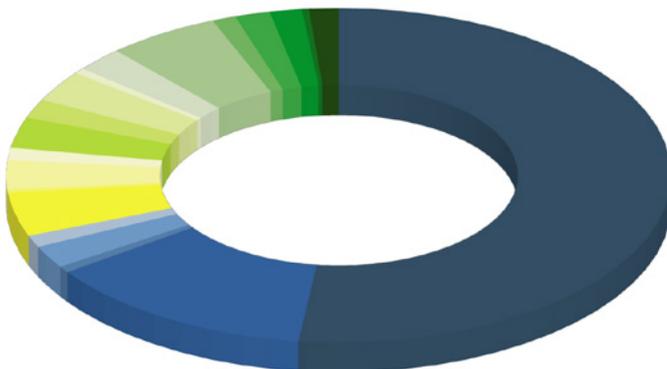
\* : données DGCL "Les collectivités locales en chiffres 2023"

**IMPOTS ET TAXES PERCUS**



- Fraction de compensation : 5 985 839€
- Impôts directs locaux : 4 900 677€
- TEOM : 3 687 698€
- CVAE : 2 564 806€
- TASCOT : 840 939€
- Attribution de compensation : 679 962€
- IFER : 269 130€
- Taxe GEMAPI : 176 098€
- Taxe de séjour : 91 323€
- Autres : 66 602€

**LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2023**



- Cité des Sports : 405 469€
- Matériel roulant : 18 584€
- Participation AKTYA : 66 662€
- Travaux d'entretien et équipement petite enfance : 34 784€
- Solde bâtiment SDIS : 129 144€
- Mobilier : 9 580€
- Services communs Val de Somme : 86 290€
- Divers : 36 142€
- FABLAB : 91 524€
- GES/COSEC : 56 144€
- Aquarelle : 92 506€
- Subventions d'équipement : 15 850€
- Conservatoire : 71 960€
- Médiathèque : 166 917€
- Clefs électroniques : 35 255€
- Équipements sportifs : 52 140€
- Relamping stade Solvan : 47 806€
- Informatique : 10 442€
- Accessibilité : 43 968€

## BUDGET PRINCIPAL 2023

| CA principal               | Fonctionnement         | Investissement         | Total                  |
|----------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| Dépenses réelles 2023      | 24 686 295,67 €        | 8 360 584,12 €         | 33 046 879,79 €        |
| Dépenses d'ordres 2023     | 1 678 203,86 €         | 104 500,00 €           | 1 782 703,86 €         |
| <b>Total dépenses 2023</b> | <b>26 364 499,53 €</b> | <b>8 465 084,12 €</b>  | <b>34 829 583,65 €</b> |
| Recettes réelles 2023      | 28 792 284,62 €        | 7 738 069,25 €         | 36 530 353,87 €        |
| Recettes d'ordres 2023     | 104 500,00 €           | 1 678 203,86 €         | 1 782 703,86 €         |
| <b>Total recettes 2023</b> | <b>28 896 784,62 €</b> | <b>9 416 273,11 €</b>  | <b>38 313 057,73 €</b> |
| <b>Résultat 2023</b>       | <b>2 532 285,09 €</b>  | <b>951 188,99 €</b>    | <b>3 483 474,08 €</b>  |
| <b>Résultat 2022</b>       | <b>3 537 086,59 €</b>  | <b>-1 061 788,63 €</b> | <b>2 475 297,96 €</b>  |
| <b>Résultat de clôture</b> | <b>6 069 371,68 €</b>  | <b>- 110 599,64 €</b>  | <b>5 958 772,04 €</b>  |

## BUDGET ANNEXE OPÉRATIONS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES 2023

| CA OIC                     | Fonctionnement         | Investissement       | Total                  |
|----------------------------|------------------------|----------------------|------------------------|
| Dépenses réelles 2023      | 249 360,51 €           | 208 784,06 €         | 456 098,73 €           |
| Dépenses d'ordres 2023     | 243 822,18 €           | 48 491,47 €          | 292 313,65 €           |
| <b>Total dépenses 2023</b> | <b>493 182,69 €</b>    | <b>257 275,53 €</b>  | <b>748 412,38 €</b>    |
| Recettes réelles 2023      | 156 548,68 €           | 237 594,55 €         | 394 143,23 €           |
| Recettes d'ordres 2023     | 48 491,47 €            | 243 822,18 €         | 292 313,65 €           |
| <b>Total recettes 2023</b> | <b>205 040,15 €</b>    | <b>481 416,73 €</b>  | <b>686 456,88 €</b>    |
| <b>Résultat 2023</b>       | <b>-288 142,54 €</b>   | <b>224 141,20 €</b>  | <b>-61 955,50 €</b>    |
| <b>Résultat 2022</b>       | <b>-879 382,27 €</b>   | <b>-175 096,05 €</b> | <b>-1 054 478,32 €</b> |
| <b>Résultat de clôture</b> | <b>-1 167 524,81 €</b> | <b>49 045,15 €</b>   | <b>-1 116 433,82 €</b> |

## BUDGET ANNEXE TRANSPORT URBAIN 2023

| CA TRANSPORT URBAIN        | Exploitation          | Investissement       | Total                 |
|----------------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| Dépenses réelles 2023      | 2 262 288,49 €        | 721 242,35 €         | 2 983 530,84 €        |
| Dépenses d'ordres 2023     | 23 269,44 €           | 19 611,00 €          | 42 880,44 €           |
| <b>Total dépenses 2023</b> | <b>2 285 557,93 €</b> | <b>740 853,35 €</b>  | <b>3 026 411,28 €</b> |
| Recettes réelles 2023      | 2 908 285,83 €        | 230 357,02 €         | 3 138 642,85 €        |
| Recettes d'ordres 2023     | 19 611,00 €           | 23 269,44 €          | 42 880,44 €           |
| <b>Total recettes 2023</b> | <b>2 927 896,83 €</b> | <b>253 626,46 €</b>  | <b>3 181 523,29 €</b> |
| <b>Résultat 2023</b>       | <b>642 338,90 €</b>   | <b>-487 226,89 €</b> | <b>155 112,01 €</b>   |
| <b>Résultat 2022</b>       | <b>1 511 204,91 €</b> | <b>100 992,24 €</b>  | <b>1 612 197,15 €</b> |
| <b>Résultat de clôture</b> | <b>2 153 543,81 €</b> | <b>-386 234,65 €</b> | <b>1 767 309,16 €</b> |

## BUDGET ANNEXE UNITÉS DE PRODUCTION ET VENTE D'ÉLECTRICITÉ 2023

| CA UPVE                    | Exploitation        | Investissement      | Total               |
|----------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Dépenses réelles 2023      | 631,61 €            | 0,00 €              | 631,61 €            |
| Dépenses d'ordres 2023     | 30 777,00 €         | 0,00 €              | 30 777,00 €         |
| <b>Total dépenses 2023</b> | <b>31 408,61 €</b>  | <b>0,00 €</b>       | <b>31 408,61 €</b>  |
| Recettes réelles 2023      | 35 229,67 €         | 0,00 €              | 35 229,67 €         |
| Recettes d'ordres 2023     | 0,00 €              | 30 777,00 €         | 30 777,00 €         |
| <b>Total recettes 2023</b> | <b>35 229,67 €</b>  | <b>30 777,00 €</b>  | <b>66 006,67 €</b>  |
| <b>Résultat 2023</b>       | <b>3 821,06 €</b>   | <b>30 777,00 €</b>  | <b>34 598,06 €</b>  |
| <b>Résultat 2022</b>       | <b>-41 217,66 €</b> | <b>392 078,16 €</b> | <b>350 860,50 €</b> |
| <b>Résultat de clôture</b> | <b>-37 396,60 €</b> | <b>422 855,16 €</b> | <b>385 458,56 €</b> |

## BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2023

| CA ASSAINISSEMENT          | Exploitation          | Investissement        | Total                 |
|----------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Dépenses réelles 2023      | 2 427 397,55 €        | 2 392 518,42 €        | 4 819 915,97 €        |
| Dépenses d'ordres 2023     | 1 339 393,62 €        | 303 024,00 €          | 1 642 417,62 €        |
| <b>Total dépenses 2023</b> | <b>3 766 791,17 €</b> | <b>2 695 542,42 €</b> | <b>6 462 333,59 €</b> |
| Recettes réelles 2023      | 3 557 318,07 €        | 4 561 338,52 €        | 8 118 656,59 €        |
| Recettes d'ordres 2023     | 303 024,00 €          | 1 339 393,62 €        | 1 642 417,62 €        |
| <b>Total recettes 2023</b> | <b>3 860 342,07 €</b> | <b>5 900 732,14 €</b> | <b>9 761 074,21 €</b> |
| <b>Résultat 2023</b>       | <b>93 550,90 €</b>    | <b>3 205 189,72 €</b> | <b>3 298 740,62 €</b> |
| <b>Résultat 2022</b>       | <b>1 712 929,81 €</b> | <b>-103 269,29 €</b>  | <b>1 609 660,52 €</b> |
| <b>Résultat de clôture</b> | <b>1 806 480,71 €</b> | <b>3 101 920,43 €</b> | <b>4 908 401,14 €</b> |

## BUDGET ANNEXE EAUX 2023

| CA EAU                     | Exploitation          | Investissement        | Total                 |
|----------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Dépenses réelles 2023      | 5 499 790,14 €        | 2 275 753,53 €        | 7 775 543,67 €        |
| Dépenses d'ordres 2023     | 1 053 401,63 €        | 102 717,00 €          | 1 156 118,63 €        |
| <b>Total dépenses 2023</b> | <b>6 553 191,77 €</b> | <b>2 378 470,53 €</b> | <b>8 931 662,30 €</b> |
| Recettes réelles 2023      | 6 837 727,90 €        | 665 565,02 €          | 7 503 292,92 €        |
| Recettes d'ordres 2023     | 102 717,00 €          | 1 053 401,63 €        | 1 156 118,63 €        |
| <b>Total recettes 2023</b> | <b>6 940 444,90 €</b> | <b>1 718 966,65 €</b> | <b>8 659 411,55 €</b> |
| <b>Résultat 2023</b>       | <b>387 253,13 €</b>   | <b>-659 503,88 €</b>  | <b>-272 250,75 €</b>  |
| <b>Résultat 2022</b>       | <b>2 863 654,22 €</b> | <b>460 865,32 €</b>   | <b>3 324 519,54 €</b> |
| <b>Résultat de clôture</b> | <b>3 250 907,35 €</b> | <b>-198 638,56 €</b>  | <b>3 052 268,79 €</b> |

## L'ANNÉE 2023 A SURTOUT ÉTÉ MARQUÉE PAR LA CONSTRUCTION DE L'UN DES PLUS VASTES BÂTIMENTS D'ECLA, LA PREMIÈRE TRANCHE DE LA CITÉ DES SPORTS.

D'autres travaux, moins spectaculaires, ont été réalisés dans les différentes installations gérées par la collectivité.

### SALLE DES CROCHÈRES

Relamping en LED et mise en place d'une Gestion Centralisée de Bâtiment (GTC) (85 000€)

### GES / COSEC

Démarrage des études de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation énergétique

### CENTRE NAUTIQUE AQUA'REL

- Installation d'un déchlorinateur (42 000€)  
L'objectif de cet investissement est l'amélioration de la qualité de l'eau et de l'air avec en prime la réalisation d'économies d'énergie.

- Création d'une potence de levage (25 000€) pour faciliter les livraisons sur le site.

### VESTIAIRES DU STADE DE MACORNAY

Alimentation en eau (20 000€)

### MÉDIATHÈQUE 4C

Remplacement d'une porte automatique de l'entrée (18 000€)

### PLAINE DE JEUX

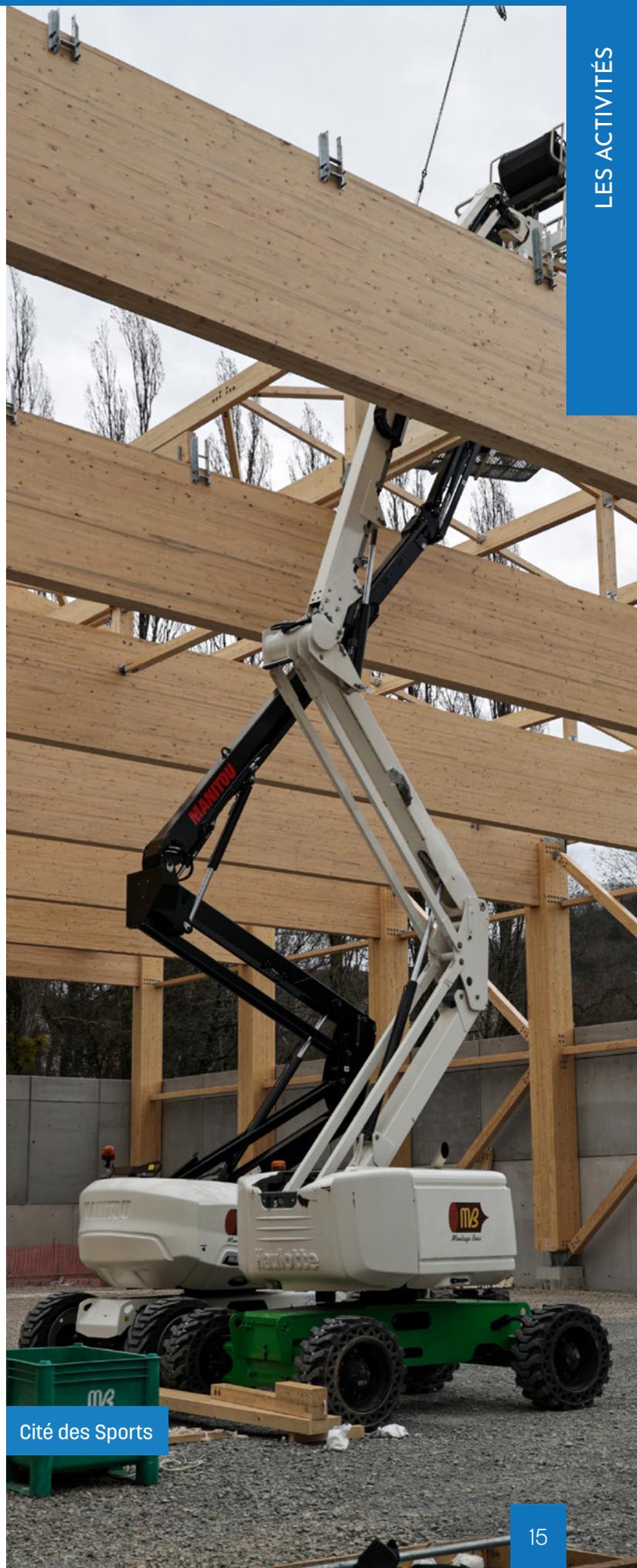
Remplacement des douches (5 000€)

### STADE D'ATHLÉTISME

Rénovation du local chrono suite à incendie (travaux en interne)

### ZONE INDUSTRIELLE

Remplacement de luminaires rue Ladoz, commune de Perrigny (8 500€)



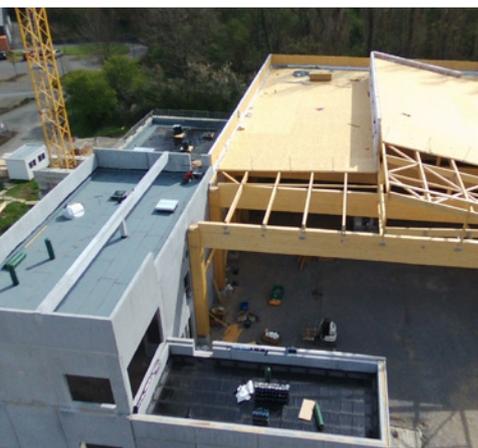


## CITÉ DES SPORTS

Les travaux ont débuté le 26 septembre 2022, avec la création des chemins d'accès, le terrassement puis les fondations.

### CALENDRIER DES TRAVAUX 2023 :

- Novembre 2022 à février 2023 : montage des murs
- Mars et avril 2023 : mise en place des poteaux, de la charpente bois et de la toiture
- Juin 2023 : coulage des sols
- Été 2023 : travaux d'étanchéité à l'eau et à l'air
- À partir de septembre 2023 : tous les corps de métier sont simultanément intervenus : faux plafonds, isolation, bardage extérieur, électricité réseaux, chauffage etc...



## ORT – COEUR DE VILLE N°2

Le bilan d'Action Coeur de Ville n°1 a été présenté et la convention Action Coeur de Ville n°2 a été signée avec l'intégration d'actions en entrée de ville et d'actions relatives à la transition climatique.

Deux réunions du Comité de Projet Local ont été organisées avec l'ensemble des partenaires et M. le Préfet en 2023.

## URBANISME

ECLA a approuvé le **transfert de la compétence planification de l'urbanisme** au 18 février 2023.

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 27 avril 2023, ECLA a ainsi pu prescrire l'élaboration de son **Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme de l'Habitat et plan de Mobilité (PLUi-HM)**.

Le bureau d'études retenu pour accompagner ECLA dans cette démarche est Cittanova pour un montant de 545 000€ HT. Le séminaire organisé le 11 octobre 2023 a permis de lancer officiellement son élaboration.

Le PLUi-HM est un document d'urbanisme qui analyse le fonctionnement des 32 communes d'ECLA, identifie les défis du territoire pour construire un projet d'aménagement et de développement commun à l'horizon des 10-15 prochaines années. Son élaboration s'effectue sur un temps long et selon plusieurs phases. La première étape a démarré avec le travail d'écriture du diagnostic.



Des rencontres dans chaque commune d'ECLA, organisées fin de l'année 2023, ont permis de recueillir les attentes des 32 maires et de recenser leurs différents projets. Les partenaires associés à la démarche d'élaboration du PLUi-HM ont également été rencontrés pour fixer les grands enjeux de l'étude. La restitution finale du diagnostic est prévue en juillet 2024.

- **FÉVRIER 2023** : transfert de la compétence planification de l'urbanisme à ECLA.
- **AVRIL 2023** : délibération de lancement de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, valant Plan Local de l'Habitat et Plan Mobilité
- **OCTOBRE 2023** : démarrage du travail de diagnostic du territoire avec le bureau d'études CITTANOVA.



Première réunion PLUi à Courlaoux

## SCOT DU PAYS LÉDONIEN

Participation à la révision du SCOT du Pays Lédonien

## INSTRUCTION DES DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER (DIA) EN ZONE D'ACTIVITÉ : 17

Courlaoux 3 – L'Etoile 2 – Montmorot 6 – Lons le Saunier 6

## ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES D'ECLA

Intervention de conseil à la demande des communes ou de modification de leur PLU.

| Commune            | Date     | Objet       | Intervention sollicitée   | Nbr d'heures |
|--------------------|----------|-------------|---|--------------|
| Vernantois         | 02/05/23 | Préemption  | Conseils et modèle d'arrêté adapté  | 3            |
| Montmorot          | 01/03/23 | PLU         | Finalisation de la procédure de modification simplifiée : relecture délibération de Montmorot, délibérations en CC, articles de presse, géoportail, envoi PPA, recours contrôle de légalité | 20           |
| Montmorot          | 01/03/23 | PLU         | Zonage assainissement   | 3            |
| Pannessières       | 02/05/23 | Acquisition | Modèle de promesse de vente   | 1            |
| Montaigu           | 20/04/23 | PLU         | Modification de droit commun, réunion préparatoire  | 2            |
| Pannessières       | 15/05/23 | Vente / ER  | Conseil et recherche de prix de vente. Règlementation emplacement réservé   | 1            |
| Frébuans           | 31/05/23 | PLU         | Modification simplifiée   | 17           |
| Courlaoux          | 06/23    | PLU         | Modification : négociation avec la DDT et le bureau d'études sur la procédure   | 3            |
| Montaigu           | 03/11/23 | PLU         | Réunion procédure + travail dossier   | 4            |
| Chilly-le-Vignoble | 11/23    | Préemption  | Gestion des entrées/sorties d'un lotissement  | 2            |
|                    |          |             |   | <b>56</b>    |

## FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE

Approbation de la modification du PLU de Villeneuve-sous-Pymont pour l'extension de la zone d'activité En Bercaille

## POURSUITE DE L'OPAH-RU

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Rénovation Urbaine a été signée le 28 février 2022. Elle formalise l'engagement financier des différents partenaires : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, Action logement, Département du Jura, ECLA et les Ville de Lons-le-Saunier et de Montmorot.

Sur l'année 2023, 5 dossiers ont été déposés pour un montant total de subvention de 68 000 euros.

Depuis la signature de la convention en février 2022, les partenaires ont engagé (hors ingénierie) :

- Anah : 676 702 euros
- Département du Jura : 109 000 euros
- Action Logement : 201 270 euros
- Autres (Région, Caisses de retraites, CEE) : 132 358 euros

À cela s'ajoute, les crédits engagés par ECLA : 137 000 euros et les crédits engagés par la Ville de Lons-le-Saunier (y compris façades) de 54 715 euros.

**Au total, cela représente 1 311 045 euros de subventions engagées pour un montant de travaux de plus de 2,2 millions d'euros.**

**ECLA A DÉCIDÉ DE CONSOLIDER LES OBJECTIFS DÉFINIS ET LES ACTIONS MISES EN PLACE DESTINATION DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE.**

## ZONES D'ACTIVITÉS : 9 NOUVELLES IMPLANTATIONS

Dans le cadre de sa compétence Développement Économique, ECLA aménage constamment son territoire pour faciliter l'installation d'entreprises.

L'ouverture à la commercialisation de la **zone d'activités de Messia-Chilly** courant 2022 a permis à plusieurs entreprises de projeter leur développement sur ce secteur, notamment **Jura Vitrages** qui a pu intégrer ses nouveaux locaux en janvier 2023.

De plus, au cours de l'année, 5 délibérations ont été prises par le Conseil Communautaire afin d'entériner

l'implantation de nouvelles entreprises sur cette zone. Parmi ces dossiers, une vente a été actée avec l'entreprise SCHIAVONE et un compromis a été signé.

Concernant la Zone des Plaines II à Courlaoux, 3 délibérations ont été prises en 2023. La société Jurabox a ainsi pu démarrer son installation avec un lancement de son activité début 2024. De plus, deux autres projets d'implantation sont en cours, dont un fait déjà l'objet d'un compromis de vente avec lancement des travaux courant 2024.

## APPUI À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Depuis 2017, ECLA accompagne financièrement certains projets immobiliers portés par les entreprises du territoire. Un règlement d'intervention définit quels projets de construction, d'acquisition et de réhabilitation peuvent être soutenus dans le cadre de ce dispositif.

ECLA veille notamment à valoriser les dispositions en faveur de la sobriété énergétique et le respect de l'environnement, autour du processus industriel. À ce titre, au cours de l'année 2023, ECLA a soutenu

un projet de réhabilitation d'un site industriel : l'entreprise **Jura Développement**, installée sur la **zone d'activités de Toupes** à Montmorot.

La subvention votée par le conseil communautaire s'élève à 20 000 €, pour un investissement global de 590 000 € notamment pour des travaux de réfections de toiture (désamiantage, couverture, isolation, etc). Pour l'entreprise, cet investissement immobilier s'inscrit dans un projet plus large de développement industriel et d'investissements ambitieux.

## CONVENTION INITIATIVE JURA

ECLA travaille naturellement le champ de la création/reprise d'entreprises. Pour ce faire, un partenariat de longue date existe avec l'association **Initiative Jura**.

La mission d'Initiative Jura est d'aider les créateurs - repreneurs d'entreprises dans leurs démarches en leur octroyant une avance remboursable à taux zéro.

Cette avance constitue souvent un levier pour l'obtention d'un prêt bancaire, ainsi que d'autres aides potentielles. L'association peut également

accompagner des entreprises déjà créées dans leur phase de croissance.

En 2023, ECLA poursuit cette action en renouvelant la convention de partenariat pour le soutien de 20 projets sur le territoire. Avec **10 500 €** de subvention apportés par ECLA, les entreprises ont bénéficié d'un total de **561 992 €** de prêt d'honneur, auxquels s'ajoutent les prêts bancaires obtenus.

Grâce à ce partenariat, **40 nouveaux emplois ont été créés et 46 maintenus** sur l'agglomération.

## SYNERGIE ENTRE ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Depuis 2019, ECLA et le Clus'Ter Jura travaillent à la mise en place d'une démarche d'**EIT** (Ecologie Industrielle Territoriale) sur le territoire, en partenariat avec la CCI du Jura, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Rudologia, EDF (Une Rivière Un Territoire) et le Pays Lédonien. L'objectif premier de cette action est d'initier des synergies entre les entreprises de la zone pour les faire gagner en compétitivité par l'optimisation de moyens, de compétences et d'économies d'échelle, favorables à l'environnement du territoire.

Dans cette logique, sur la ZI de Lons-Perrigny, les entreprises engagées dans la démarche ont décidé de créer l'association Alons'ZI en 2021 avec laquelle ECLA a signé en 2022 une convention de partenariat de 3 ans. Dans le même temps, **Alons'ZI** s'est vu confier la mission d'étendre son action sur l'ensemble des zones d'activités et plus largement sur le territoire d'ECLA.

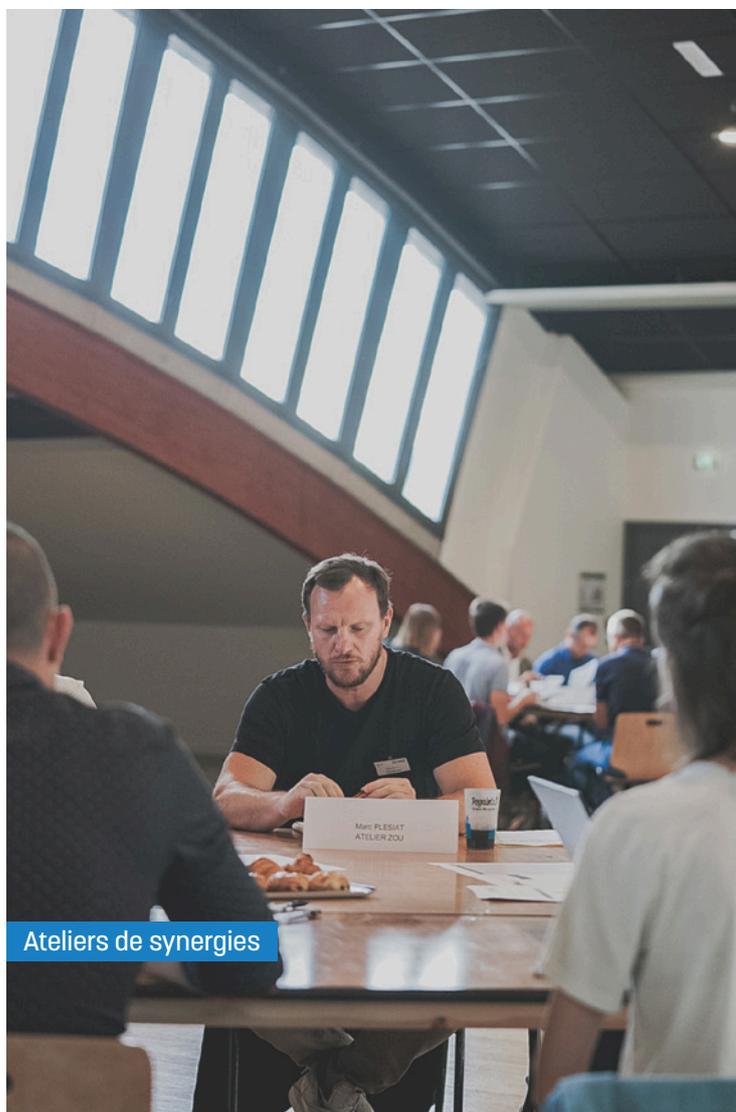
En 2023, ECLA a également soutenu le travail d'Alons'ZI sur deux actions spécifiques :

1/ l'organisation d'ateliers de synergies en octobre 2023 à Juraparc : ces ateliers avaient pour objectif de détecter de nouvelles synergies inter-entreprises pour le territoire afin d'enrichir et d'actualiser les pistes déjà identifiées en 2019 lors du lancement de la démarche (environ 40 participants).

2/ la mise en ligne de la plateforme de réemploi « My Troc Pro 39 » : ouverte à tous les établissements publics et privés du Jura, cette plateforme permet de vendre, louer ou mettre à disposition des matériaux, du matériel ou des ressources aux autres acteurs économiques du territoire. L'objectif est de diminuer la consommation de ressources naturelles, de réduire son empreinte carbone et de réaliser des économies (<https://39.mytroc.pro>).

3/ Une collaboration plus étroite favorisée par l'agglomération entre les entreprises du territoire et l'Office de Tourisme avec pour but :

- de valoriser le territoire auprès des salariés, leur donnant l'occasion de saisir des opportunités d'activités culturelles, de loisirs et de tourisme locales ;
- d'assurer des actions de promotion du territoire en lien avec le recrutement de salariés.



Ateliers de synergies

# PROJETS STRUCTURANTS POUR LE TERRITOIRE

## 1- INVENTAIRE DES ESPACES ÉCONOMIQUES D'ECLA

Dans le cadre de la loi Climat et Résilience, ECLA est chargé d'établir un inventaire des zones économiques situées sur son territoire. Ce dernier se veut exhaustif et doit comporter de nombreuses informations telles que les surfaces des parcelles, leurs propriétaires, leurs occupants...

Initié fin 2023, cet inventaire sera finalisé au printemps 2024 et fera l'objet d'une consultation publique pendant laquelle les propriétaires et les occupants pourront si nécessaire nous faire part de modifications éventuelles.

L'objectif de cette démarche est d'approfondir les connaissances sur le foncier économique à l'échelle intercommunale afin de structurer une politique pertinente sur la meilleure gestion possible de ce foncier. ECLA a donc fait le choix de ne pas se limiter aux 9 zones d'activités du territoire mais d'étendre cet inventaire à l'ensemble des espaces économiques présents sur les communes d'ECLA, ce qui représente 36 sites en tout.

## 2- PLAN DE DÉPLACEMENT INTER-ETABLISSEMENTS (PDIE)

Les services Développement Économique et Mobilité ont travaillé de concert en contactant les entreprises du territoire afin de mieux connaître leurs besoins en termes de mobilité. Deux enquêtes ont été réalisées au cours du premier semestre 2023 auprès des employeurs et de leurs salariés et ont permis de collecter des données concernant les déplacements des salariés, leurs habitudes de mobilités et leurs problématiques.

Ces précieuses informations permettront ensuite à ECLA, au travers de groupes de travail, d'adapter les solutions de mobilités déjà en place et de proposer de nouveaux outils pour les entreprises du territoire et leurs salariés (cf. Mobilités - Transports)

Les entreprises ont également été mobilisées avec le soutien d'ALons'ZI.



## ANIMATION ET ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



En 2023, ECLA a poursuivi l'organisation de temps forts sous la forme de trois **Rencontres Eco de l'Agglo**. L'objectif de ces événements est de proposer aux entreprises, collectivités et associations œuvrant dans le champ de l'économie de se retrouver et d'échanger autour de thématiques d'actualité :

- **31 mars** : pendant la Grande Foire de Lons à Juraparc, 5e Rencontres Eco : « Environnement, Technologies... Quelles opportunités saisir pour maintenir et développer les activités traditionnelles ? » co-organisées avec l'association Made In Jura.
- **9 juin** : Sur le Plateau de Montciel pendant le Jumping International, 6e Rencontres Eco : « Présentation du Jumping International, Focus sur la filière équine du territoire (par le Directeur du Lycée de Mancy) et visite du site », co-organisées avec ALons'ZI et Made in Jura
- **19 décembre** : Au Carcom, 7e Rencontre Eco / Rencontres de la Mobilité : « Retour sur le Challenge de la mobilité et présentation du rapport d'enquête PDIE ».

L'année 2023 a également été ponctuée par l'organisation des 20 ans de la marque **Made in Jura**. En octobre dernier, à Juraparc et pendant 3 jours, les collectivités ont été invitées par le Département du Jura à mettre en avant les savoir-faire de leur territoire.

Ce fut l'occasion pour ECLA de valoriser plusieurs entreprises parfois méconnues mais en pointe dans leurs domaines respectifs : Altus Coating, Atelier T4, Kleslo, Kaptrek, La Savonnerie Artisanale du Jura et Tractions Productions.



Salon Made In Jura

## UN RÉSEAU COMMUNAUTAIRE SOUS SURVEILLANCE !

En 2023, par l'intermédiaire de son agent territorial en charge de la surveillance des travaux, le Pôle Etudes et Travaux d'ECLA au titre de l'exercice de sa compétence voirie a délivré **150 permissions de voirie** et assuré ensuite le contrôle des travaux des concessionnaires afin de garantir la durabilité du réseau de voiries communautaires.

De plus, 20 Avis de Travaux Urgents (ATU) sur voirie ont été instruits et contrôlés par les Services de l'Agglomération.

Cette présence et ce contrôle des travaux réalisés sur le réseau de voirie Communautaire ne sont possibles qu'avec une communication régulière entre les Services de l'Agglomération et les 32 Communes.

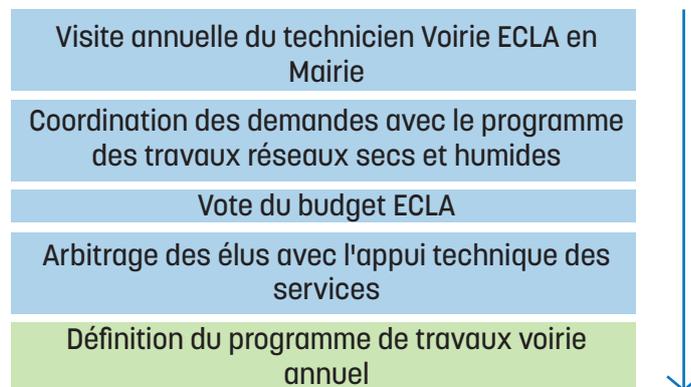
Ces dernières ont en parallèle la responsabilité de l'arrêt de circulation en cas d'impact sur la circulation ou le stationnement au titre du pouvoir de police du Maire.



## TRAVAUX COUCHE DE ROULEMENT ET ENTRETIEN

En 2023, le budget de 1 150 000 € voté par ECLA pour la voirie a permis la réalisation de 23 opérations « couche de roulement » et 28 interventions au titre de l'entretien courant afin de maintenir en bon état le réseau de voiries communautaires.

Les arbitrages se font entre Élus référents et techniciens à partir, notamment, du retour des Communes lors de la visite annuelle, sur le terrain, du technicien Voirie.

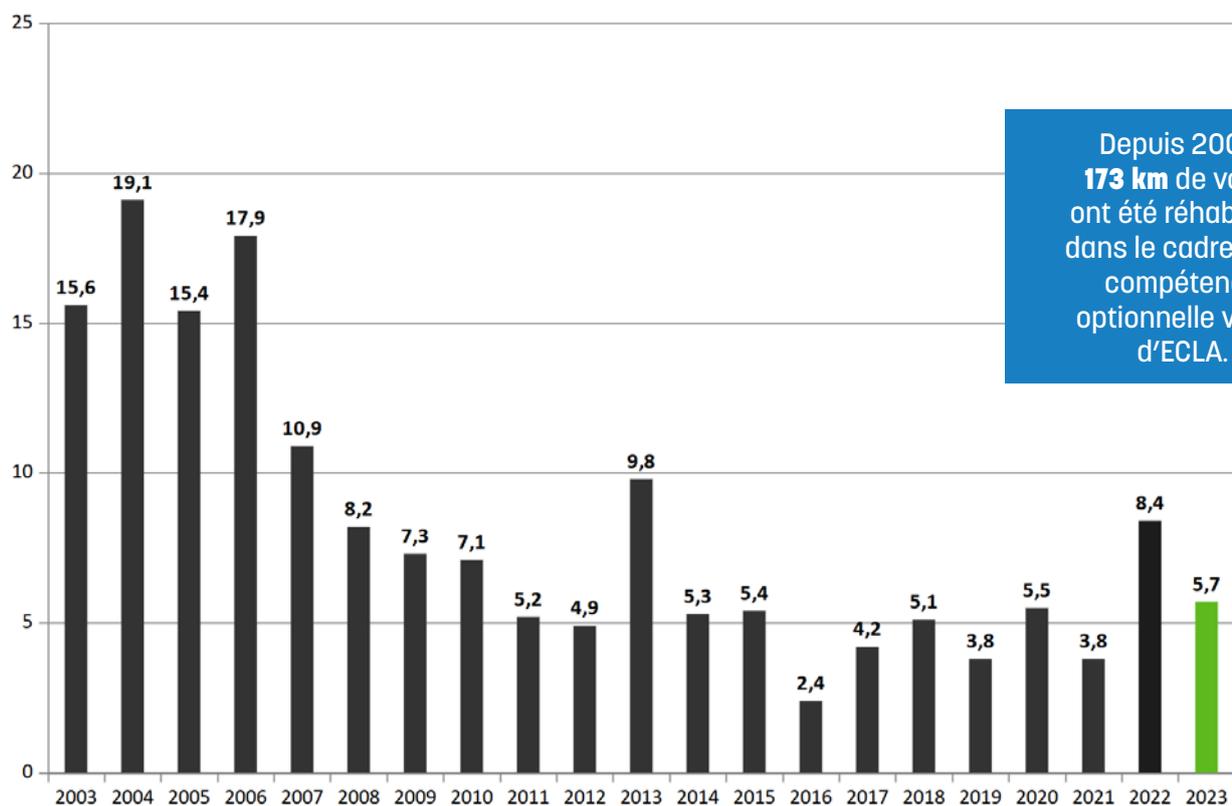


**Budget Voirie 2023**  
1 150 000 €

**5,7 km de travaux couche de roulement neuve**

|                     | Nbr d'opération de travaux | Nbr de Communes concernées |
|---------------------|----------------------------|----------------------------|
| Couche de roulement | 23                         | 20                         |
| Travaux entretien   | 28                         | 16                         |

## LINÉAIRE COUCHE DE ROULEMENT PAR ANNÉE DEPUIS 2003



Depuis 2003,  
**173 km** de voirie  
ont été réhabilités  
dans le cadre de la  
compétence  
optionnelle voirie  
d'ECLA.



Rue du Martinet à Vatagna - Montaigu

## TRAVAUX OUVRAGES D'ART

Pour la première fois depuis 2003, un budget spécifique à la réhabilitation des ouvrages a été voté en 2023.

L'enveloppe de 200 000 € a permis la réalisation de travaux de 3 ouvrages, dont celui conséquent, d'un mur de soutènement sur la Commune de Frébuans. Ces interventions d'ECLA sont systématiquement précédées d'un dialogue avec la Commune, celle-ci assumant 40 % des dépenses d'Études et de Travaux. Pour rappel, sur les 148 ouvrages recensés sur le territoire en 2021, ECLA a la gestion de 94 d'entre-eux.

## ACTIVITÉ DU PÔLE ETUDES ET TRAVAUX

Le Pôle Etudes et Travaux d'ECLA, en 2023, a accompagné 23 communes différentes en tant que maître d'œuvre sur des opérations de travaux d'aménagements très variées.

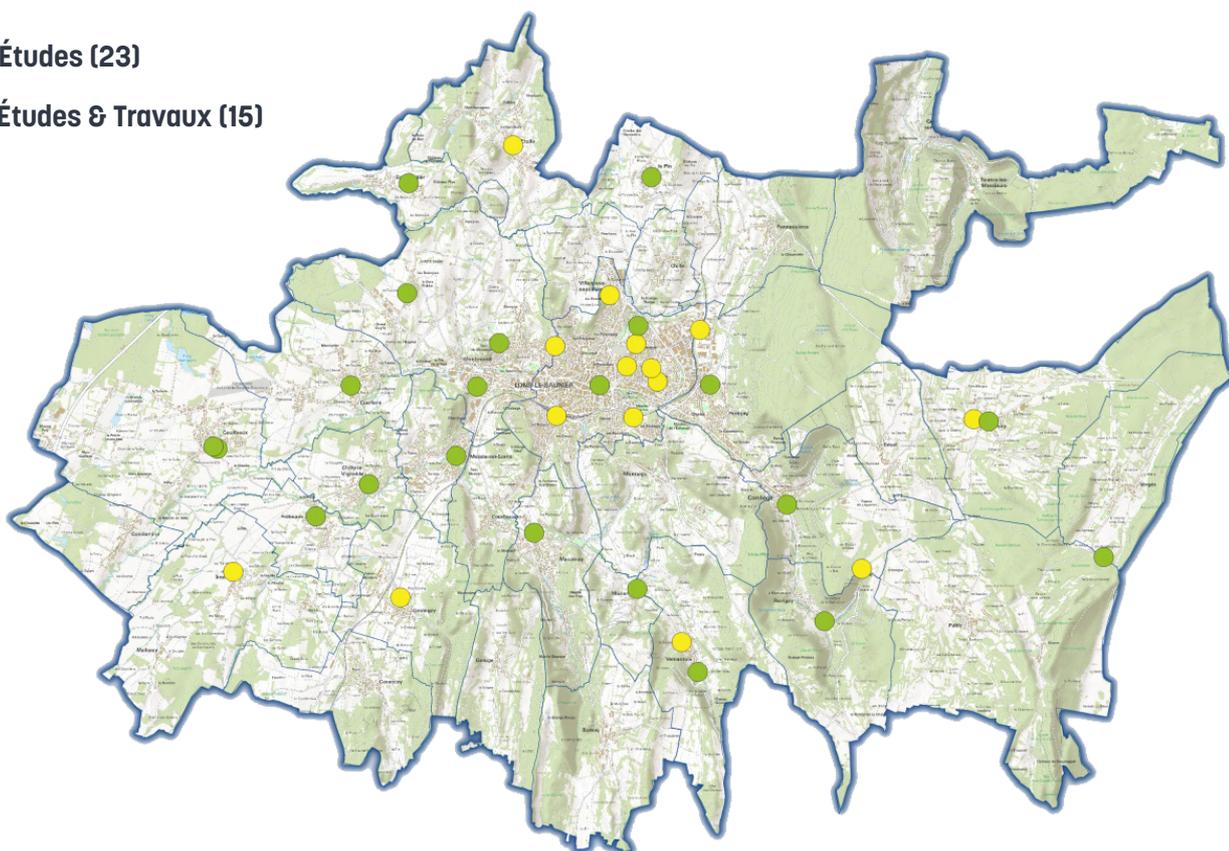
|  |    |
|--|----|
| Missions Études + suivi de travaux                                 | 15 |
| Mission Études uniquement  | 23 |
| Mission d'Études sur projets Modes Doux portés par l'Agglomération | 2  |



## PRESTATIONS MAÎTRISE D'OEUVRE ECLA

● Études (23)

● Études & Travaux (15)



## TRANSPORTS

## DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC-DSP

## RÉSEAU TALLIS

La procédure de renouvellement est en cours pour le lancement d'une nouvelle délégation au 1er août 2024.

CHIFFRES CLÉS TRANSPORTS  
URBAINS ET À LA DEMANDE

## KILOMÈTRES RÉALISÉS PAR LIGNE ET PAR SERVICE

| 2023                                      | Km commerciaux | Km HLP*       | Km totaux      |
|---|----------------|---------------|----------------|
| <b>Total lignes régulières + navettes</b> | <b>127 462</b> | <b>37 527</b> | <b>164 990</b> |
| Ligne 1                                   | 43 150         | 11 176        | 54 326         |
| Ligne 2                                   | 26 878         | 6 395         | 33 273         |
| Ligne 3                                   | 48 022         | 13 741        | 61 763         |
| Navette Les Toupes                        | 3 604          | 2 112         | 5 717          |
| Navette Les Pendants                      | 5 420          | 3 604         | 9 024          |
| Navette Mancy                             | 389            | 499           | 888            |
| <b>Total Transport à la demande</b>       | <b>61 971</b>  | <b>0</b>      | <b>61 971</b>  |
| Malis                                     | 61 971         | 0             | 61 971         |

\* Un «kilomètre haut-le-pied» (HLP) est un kilomètre parcouru par un véhicule de transports collectifs en dehors de toute prise en charge d'utilisateur.

## FRÉQUENTATION PAR LIGNE ET TRANSPORT À LA DEMANDE (BILLETTIQUE)

| Voyage par ligne                   | 2023           | 2022           | N/N-1<br>Valeurs | N/N-1 %       |
|------------------------------------|----------------|----------------|------------------|---------------|
| <b>Ligne 1</b>                     | <b>94 029</b>  | <b>98 569</b>  | <b>- 4 540</b>   | <b>-4,6%</b>  |
| <i>dont sur réservation</i>        | <i>80</i>      | <i>8</i>       | <i>72</i>        | <i>900,0%</i> |
| <b>Ligne 2</b>                     | <b>13 412</b>  | <b>15 886</b>  | <b>-2 474</b>    | <b>-15,6%</b> |
| <i>dont sur réservation</i>        | <i>646</i>     | <i>387</i>     | <i>259</i>       | <i>66,9%</i>  |
| <b>Ligne 3 (dont navette Esat)</b> | <b>68 069</b>  | <b>62 351</b>  | <b>5 718</b>     | <b>9,2%</b>   |
| <i>dont sur réservation</i>        | <i>285</i>     | <i>168</i>     | <i>117</i>       | <i>69,6%</i>  |
| <b>Navette Les Toupes</b>          | <b>3 158</b>   | <b>4 577</b>   | <b>-1 419</b>    | <b>-31,0%</b> |
| <b>Navette Les Pendants</b>        | <b>8 546</b>   | <b>9 151</b>   | <b>-605</b>      | <b>-6,6%</b>  |
| <b>Navette Mancy</b>               | <b>2 525</b>   | <b>1 719</b>   | <b>806</b>       | <b>46,9%</b>  |
| <b>Total voyages Tallis</b>        | <b>189 739</b> | <b>192 253</b> | <b>-2 514</b>    | <b>-1,3%</b>  |
| <b>Malis</b>                       | <b>5 380</b>   | <b>5 909</b>   | <b>-529</b>      | <b>-9,0%</b>  |
| <b>Total voyages Malis</b>         | <b>5 380</b>   | <b>5 909</b>   | <b>-529</b>      | <b>-9,0%</b>  |
| <b>Total</b>                       | <b>195 120</b> | <b>198 161</b> | <b>-3 041</b>    | <b>-1,5%</b>  |

## TRANSPORTS SCOLAIRES

Après transfert de nouveaux services scolaires par la Région Bourgogne-Franche-Comté pour la rentrée de septembre 2023, le marché de transport scolaire Tallis'Ecole est constitué de 12 lignes scolaires organisées par ECLA avec 809 élèves transportés quotidiennement soit une augmentation de 68 % par rapport à l'année scolaire 2022/2023.

Sur l'année scolaire 2023/2024, 1 511 demandes de prise en charge ont été enregistrées et ensuite réparties sur les réseaux Tallis'Ecole et Mobigo. Le nombre d'élèves inscrits est en augmentation de 7 % par rapport à celui de 2022.

## L'ACCOMPAGNEMENT DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour permettre de sécuriser les déplacements des enfants de moins de 6 ans sur les 12 lignes scolaires Tallis'Ecole, ECLA participe chaque année à hauteur de 50 % du coût de l'accompagnateur à la charge des communes. Sur l'année scolaire de référence 7 723 euros ont donc été distribués.

## L'AIDE FORFAITAIRE TRANSPORTS SCOLAIRES

ECLA participe au financement du transport scolaire pour les enfants réalisant leur scolarité en dehors du ressort territorial d'ECLA dont l'option n'est pas pourvue par un établissement scolaire du même périmètre. Cette aide forfaitaire est de 150€/enfant pour un interne et 650€/enfant pour un demi-pensionnaire. Pour l'année scolaire, la collectivité a **indemnisé 45 familles** pour une valeur totale de **dotation de 7 400 €**.

## PLAN DE DÉPLACEMENT INTER-ÉTABLISSEMENTS - PDIE

Le PDIE lancé à l'initiative d'ECLA en 2023 a permis de réaliser deux enquêtes auprès des établissements publics/privés du territoire et de leurs salariés dans le but de mieux connaître les usages des déplacements domicile/travail des salariés et les besoins et projets des établissements sur le thème de la mobilité.

138 établissements ont répondu au questionnaire destiné au chef d'établissement et 225 établissements ont répondu à l'enquête à destination des salariés avec 1828 répondants salariés. Un rapport a été rédigé et transmis aux établissements participants. À la suite de ces enquêtes, un atelier de travail a



Les familles qui souhaitent bénéficier de cette aide individuelle doivent faire la demande, avant le 28 février de l'année scolaire.

La demande devra être accompagnée d'un certificat de scolarité, d'un relevé d'identité bancaire (RIB) et d'un justificatif de domicile (indiquant la même adresse que le RIB).

été mis en place réunissant les référents mobilité désignés par les établissements.

Cet atelier a permis de mettre en valeur les priorités d'actions à réaliser dont la mise en place d'infrastructures cyclables sécurisées ainsi qu'une mise en place d'une solution de covoiturage.

Fort de ce succès, il est prévu courant l'année 2024 la mise en place d'autres ateliers regroupant les établissements d'une même zone. Ces ateliers vont permettre une coconstruction des solutions prioritaires.

# PLAN DE DÉPLACEMENT ETABLISSEMENTS SCOLAIRES - PDES

En partenariat avec la Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Jura, un PDES à l'initiative d'ECLA a été lancé afin de mieux organiser les déplacements des élèves et étudiants enseignant sur le territoire d'ECLA.

Une enquête a été réalisée sur l'année 2023 à destination des chefs d'établissement pour mieux connaître le fonctionnement et les projets de chaque structure mais aussi appréhender les différentes problématiques rencontrées.

Durant l'année scolaire 2023/2024 une autre enquête sera lancée à destination cette fois-ci des parents d'élèves et étudiants.

Le but de cette enquête est de sonder les usages des déplacements domicile/école et ainsi mieux cerner les besoins pour permettre un report modal en faveur des modes doux et communs. Différents ateliers seront organisés à la suite du rapport d'enquête pour permettre la mise en place d'actions sur toutes les thématiques plébiscitées par la direction des établissements et des parents d'élèves ou étudiants.

## STATIONNEMENT

Durant l'année 2023, ECLA et la ville de Lons-le-saunier ont poursuivi l'aménagement d'espaces destinés au stationnement des vélos sur le territoire. Trois types d'équipements sont installés :

- Au total 150 arceaux vélos ont été installés sur 24 communes d'ECLA pour desservir généralement les centre-bourgs et les services publics et les commerces de proximité.
- 10 abris couverts ont été installés pour desservir les équipements sportifs et services d'intérêt communautaire (points bleus sur la carte ci-dessous).
- 3 abris sécurisés (local fermé) pour des stationnements de meilleure qualité seront installés durant l'année 2024 (points rouge sur la carte ci-dessous).



## VERSEMENT MOBILITÉ

Le Versement Mobilité est une contribution due par les employeurs privés ou publics qui embauchent au moins 11 salariés sur la zone où est institué ce versement.

Il peut financer tout investissement et fonctionnement de services ou d'actions qui rentrent dans le champ de compétence de l'autorité organisatrice de la mobilité (AOM).

Son Taux est fixé à 0,35 % de la masse salariale des établissements de plus de 10 salariés sur le territoire d'ECLA. Suite à la réforme du versement mobilité au 1er janvier 2023, la recette pour cette année 2023 s'est établie à 1 474 354 euros en augmentation de 7,7 % par rapport à 2022 soit 105 505 euros supplémentaires.

## ENTRETIEN DES VOIES VERTES

Depuis la création de la voie verte PLM et de la voie verte Bressane en 2008, ECLA fait appel à des prestataires pour réaliser l'entretien des voies vertes et contribuer à la valorisation du patrimoine environnemental et des équipements le long des voies vertes.

Une convention est en cours avec l'association Agate-Paysage pour réaliser cette prestation qui porte principalement sur le ramassage des déchets, l'élagage des branches, le désherbage, le nettoyage des abords du petit patrimoine, mais aussi sur l'entretien et l'aménagement de sites touristiques, chemins de randonnées, aires de repos, etc.

Reconnue comme Entreprise Solidaire, l'équipe de travail de l'association est composée de personnes en réinsertion, éloignées de l'emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Dans le cadre de la convention, l'équipe d'Agate Paysage est également mise à disposition des communes adhérentes pour répondre à des besoins de travaux de mise en valeur des espaces naturels et de valorisation du petit patrimoine non satisfaits localement.



Challenge de la mobilité

## CHALLENGE MOBILITÉ

Du 18 au 24 septembre 2023, ECLA a renouvelé sa participation au Challenge de la mobilité « Au travail, on s'y rend autrement ».

Organisé par l'ADEME et en partenariat avec la Région Bourgogne Franche-Comté, ce challenge permet aux établissements (entreprises, associations, communes, etc.) du territoire et à leurs salariés d'expérimenter de nouvelles pratiques pour se rendre au travail.

Suite à la promotion de cet événement, 17 établissements du territoire ont rapporté leur engagement concret.

Au total **293 salariés** ont participé activement au défi (143 de plus que l'édition précédente) pour un total de 24 4421,10 km parcourus en mode alternatif.

Afin de récompenser les vainqueurs du Challenge, des trophées ont été remis lors de la Rencontre des mobilités organisée par ECLA le 19 décembre 2023.

## SERVICE LOCATION VAE

Après délibération du Conseil Communautaire du 29 juin 2023, ECLA Lons Agglomération a mis en route officiellement son service de location de vélo à assistance électrique (VAE) le 4 septembre 2023.

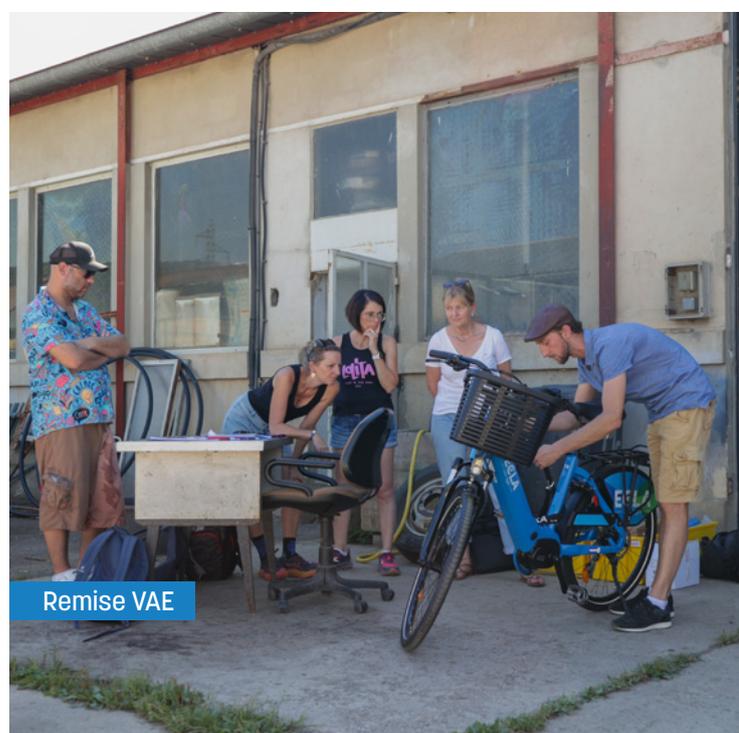
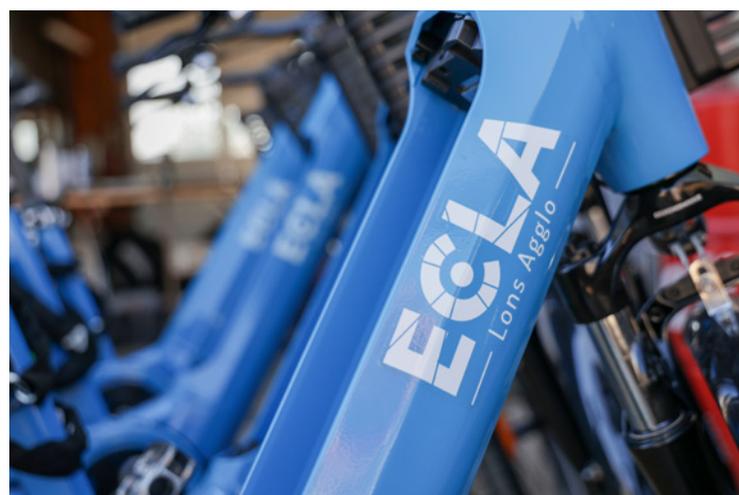
**La flotte est composée de 20 VAE et les abonnements de location proposés sont de 3 ou 6 mois.**

Le service est accessible à toute personne physique majeure, habitant le périmètre de l'espace communautaire (ECLA).

L'objectif est de permettre l'expérimentation au quotidien des VAE, notamment sur les déplacements domicile-travail, pour favoriser une mobilité alternative à l'automobile (sans passagers).

Tous les employeurs, quel que soit l'effectif de l'entreprise, doivent prendre en charge une partie du prix des titres d'abonnements, de transports en commun ou de services publics de location de vélos, souscrits par leurs salariés au titre de leurs déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail (Code du travail, art. L. 3261-2).

Cette participation au coût des abonnements des salariés doit s'élever à hauteur de 50 % pour les employeurs privés et à 75 % pour les employeurs publics (décret du 23 août 2023).



Remise VAE

## LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DU SECTEUR SPORTIF EN 2023

- **Cité des Sports** : travaux de construction de la 1ère tranche (4 221 573,14 €)
- **Plusieurs installations** : mise sur pass électronique et badges (41 312,07 €)
- **Stade de football Honneur, stade d'athlétisme et Dumas Lons** : matériel sportif (20 571,00 €)
- **Stade du Solvan** : mise en place de pare-ballons (22 020,00€)
- **Plaine de Jeux** : réfection de douches (4 419,36 €)
- **Stade de Courlaoux** : réfection éclairage leds (27 765,90 €) et buts sportifs (3 342,00 €)
- **Stade de Macornay** : Travaux de main courante et pour l'arrosage du terrain (24 618,78 €)
- **Salle Tschæen** : réfection parking (97 346,00 €)
- **Salle du GES** : travaux électriques, achat assises et chaises (22 245,60 €)
- **Salle des Crochères** : affichage sportif et matériel gymnique, leds et chauffage (117 018,24 €)
- **Service gestion des installations sportives** : achat de matériel (47 906,05) dont remplacement tondeuse (39 600,00 €)
- **Centre nautique Aqua'ReL** : achat matériel et travaux de maintenance (125 291,51 €)

## PRINCIPAUX RÉSULTATS SPORTIFS

Plusieurs équipes de sports collectifs évoluent au niveau national ou au meilleur niveau régional, dont :

- le club du CS Lons rugby en championnat de Fédérale 2,
- l'ALL Jura Basket (Nationale 2 et Nationale 3 féminines et Nationale 2 masculins),
- l'USL handball (Nationale 3 équipe féminine),
- RC Lons (Régionale 1 équipe masculine).

## CLUBS SPORTIFS

### 62 CLUBS SPORTIFS

dont 55 sont affiliés à une fédération sportive

### 9 199 LICENCIÉS

au sein des clubs civils, dont 3 896 jeunes (42,35 %) et 5 303 + de 18 ans (57,65 %)

### 850 LICENCIÉS UNSS

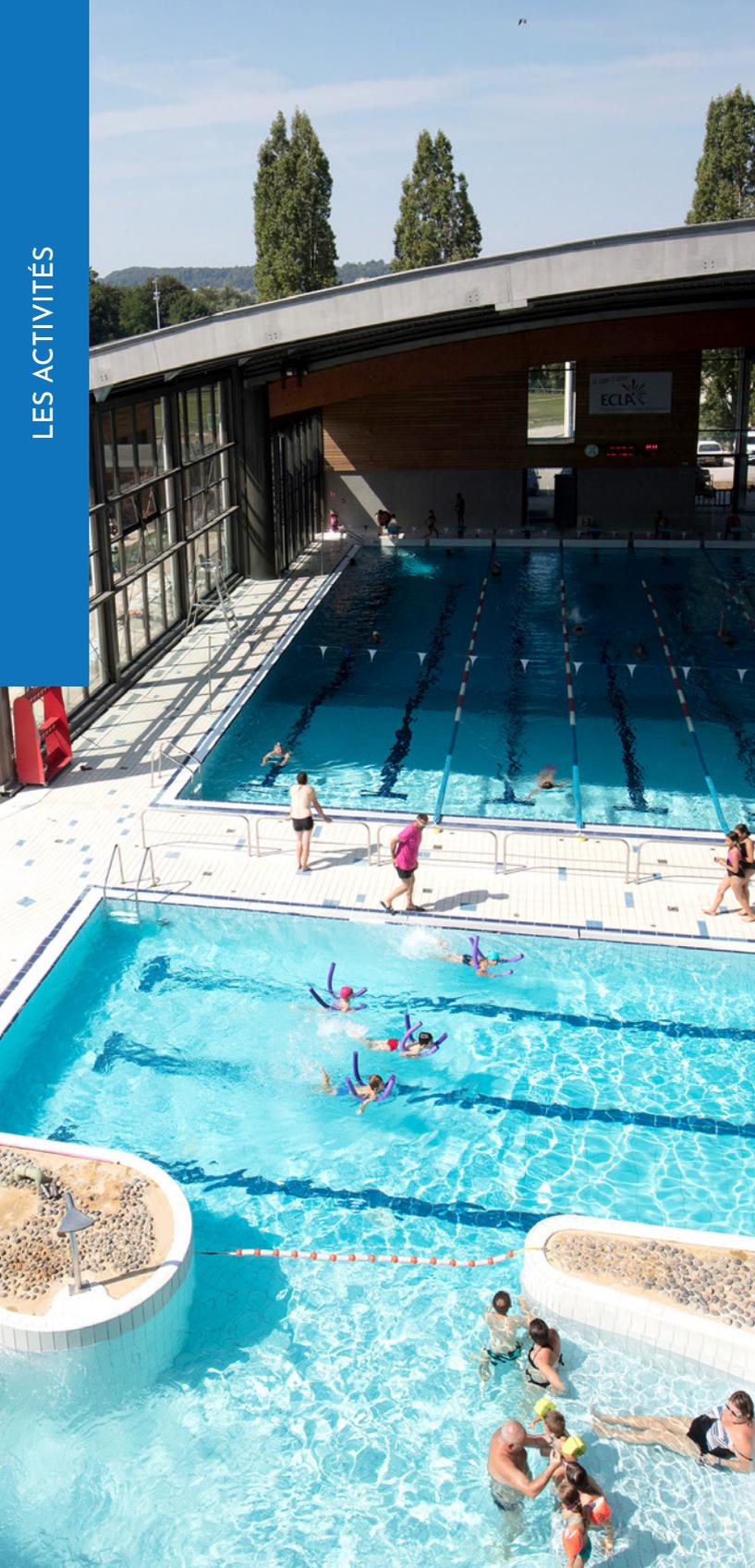
au sein des établissements secondaires



## SUBVENTIONS SPORTIVES

**Les subventions de fonctionnement se sont montées à 151 455 €**, dont 3 600 € pour les associations sportives scolaires UNSS, 113 740 € pour les associations civiles, 15 020 € d'aide à l'emploi, 7 800 € pour le soutien aux pratiques handisport et sport adapté, et d'autres subventions diverses pour 11 295 €.

Enfin, **9 489 € d'aides pour achat de matériel sportif et véhicules** ont été versés en 2023.



### APPRENTISSAGE DE LA NATATION

10 cours d'apprentissage de la natation sont dispensés par semaine durant la période scolaire et environ 12 à 15 cours durant les périodes de vacances. Les leçons enfants sont dispensées pour 4 personnes et les cours adultes pour 2 personnes. **Pour l'année 2023, les cours de natation correspondent à 1 643 entrées.**

## CENTRE AQUA'REL

### NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE EN 2023 :

Le centre Aqua'ReL a été ouvert durant 326 jours en 2023. Les jours de fermeture correspondent à 3 jours fériés, 5 jours de compétition, 31 jours de fermeture technique (10 en septembre et 21 en décembre). À noter un nombre de jours de fermeture plus important en décembre afin de réaliser des économies d'énergie.



**101 434 entrées  
en 2023**



**552 191,10 €  
recette en 2023**

### NOMBRE DE COURS D'ANIMATION AQUAGYM, AQUABIKE ECLA + ASSOCIATIONS :

Durant la période scolaire, 12 cours sont réalisés par semaine pour les associations comme la RSL (6), la GEA (2), la CAS (2), le Foyer rural de Trenal (1), la Maison commune (1).

Au cours de cette même période, le centre Aqua'ReL met en place 13 cours d'Aquagym et 7 cours d'Aquabike. **Fréquentation des animations pour l'année 2023 : 12 701 entrées.**

### ACCUEIL DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

ECLA met à disposition gratuitement des lignes d'eau au centre Aqua'ReL pour 4 clubs :

- **Section natation de l'Espérance** : 136H / lignes d'eau par semaine du mois de septembre au mois de juin (hors vacances) - 8 983 entrées jeunes - 4 693 entrées adultes.
- **Club de Plongée Lédonien** : 19H / lignes d'eau par semaine du mois de septembre au mois de juin (hors vacances) - 1 122 entrées adultes.
- **Triath'lons** : 44H / lignes d'eau par semaine du mois de septembre au mois de juin (hors vacances) - 490 entrées jeunes - 2 093 entrées adultes.
- **Club Jurapnée** : Nouvelle association au centre Aqua'ReL depuis septembre 2023. 7H / lignes d'eau par semaine du mois de septembre au mois de juin (hors vacances) - 105 entrées adultes.

Mise à disposition de la salle de réunion équipée d'un vidéo projecteur et d'un écran :

- Agréments natation pour les parents accompagnateurs des séances scolaires
- Formations SST initiale et remise à niveau
- Formations moniteurs de plongée
- Formations moniteurs apnée

## PRINCIPALES MANIFESTATIONS 2023



Arthur Bouquier à l'Open International du Jura

| Date                    | Organisateur                             | Manifestation  |
|-------------------------|--|--|
| Janvier                 | Tennis Club du Bassin Lédonien           | Tournoi d'Hiver  |
| 25 & 26 février         | La Jurassienne                           | Championnat Interdépartemental GAC                       |
| 10 mars                 | Triath'Lons                              | Corrida  |
| 26 mars                 | Avenir Gymnique Lédonien                 | Championnat Régional des Ensembles                       |
| 03 & 04 avril           | ALL Jura Trail                           | Trail des Reclées  |
| 1er & 2 avril           | USL                                      | Tournoi Régional Handfauteuils                           |
| Du 02 au 09 avril       | Tennis Club du Bassin Lédonien           | Open International du Jura                               |
| 8 avril                 | Energy Fight Club                        | Gala boxe thai   |
| 7 mai                   | Echiquier Lédonien                       | Tournoi mixte scolaire                                   |
| 8 mai                   | Espérance Lédonienne                     | Tournoi national tennis de table                         |
| 18 mai                  | ALL Cyclos                               | Le Jura de Haut en Bas                                   |
| Du 26 au 28 mai         | VTT Conliège Bassin Lédonien             | Coupe de France de VTT                                   |
| 27 & 28 mai             | Leman Sport Organisation                 | La Cyclosportive la Vache qui Rit                        |
| Du 8 au 11 juin         | Société Lédonienne de Concours hippiques | Jumping International                                    |
| 11 juin                 | Cercle Sportif Lédonien                  | Tournoi Bodega   |
| Du 16 au 18 juin        | Echiquier Lédonien                       | Finale nationale scolaire                                |
| 17 & 18 juin            | ALL Badminton                            | Tournoi Badaboum   |
| 23 & 24 juin            | VTT Conliège Bassin Lédonien             | Championnat de France de Para VTT                        |
| 24 juin                 | Lons Athlé 39                            | 10 kms de Lons   |
| Du 26 juillet au 5 août | Rock'N Horses                            | Jumping Rock'N Horses                                    |
| 19 août                 | Amicale Boule Jurassienne                | Grand Prix de la Ville de Lons Le Saunier                |
| 21 octobre              | Espérance Lédonienne Natation            | Challenge A. Boyet                                       |
| 31 octobre              | ALL Volley                               | Nuit du Volley   |
| 9 & 10 décembre         | Cercle d'escrime                         | 8 <sup>e</sup> de finale championnat de France sabre M15 |
| 23 décembre             | AJBL                                     | Tournoi amical Jeunes                                    |



Tournoi national tennis de table



10 kms de Lons



Cyclosportive la Vache qui Rit

## CITÉ DES SPORTS

Les travaux de la 1<sup>ère</sup> phase se sont déroulés tout au long de l'année 2023. Certaines entreprises qui ne sont pas intervenues en temps et en heures ont retardé l'ensemble du chantier qui se poursuivra début 2024.

## INSTALLATIONS SPORTIVES

Suite au bilan énergétique de tous les bâtiments sportifs engagé à l'automne 2022, les études de rénovation ont débuté en 2023 pour les gymnases du GES et du Cossec, et se poursuivront en 2024.

**En 2023, les résultats de fréquentation dans les établissements communautaires sont meilleurs que les années précédentes. Une sortie de crise sanitaire qui se fait donc sentir, mais qui laisse aussi la place à un contexte inflationniste et à une crise d'ordre énergétique. ECLA a soutenu le modèle des Scènes du Jura face à une situation économiquement tendue.**

## LA COMMISSION CULTURE

La commission culture s'est réunie deux fois : le 2 février 2023 à la Médiathèque de Montmorot ; le 10 octobre 2023 à l'Hôtel de Ville et d'Agglomération.

## LES SCÈNES DU JURA

Il convient de rappeler qu'ECLA est compétent en matière de « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels (...) ». À ce titre, la mission d'animation du théâtre de Lons-le-Saunier est confiée à l'association Les Scènes du Jura qui met en œuvre le projet « Faire corps » de son directeur Cédric Fassenet, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens.

### LES SPECTACLES SUR ECLA



**10 277**  
spectateurs



**42 représentations**  
**26 spectacles**

*Dont le temps fort en Mars « Y mettre du sien – Solaires insolentes » : 8 spectacles – 9 représentations – 1 048 spectateurs (pour info saison globale SDJ : 51 spectacles – 105 représentations – 23 128 spectateurs)*

### STABAT MATER

Chœur de l'opéra de Dijon – Tout public

### CHANTIER ! la tournée du coq

Cie les urbaindigènes – à partir de 6 ans  
(proposé avec l'Amuserie)

### DAKH DAUGHTERS

Ukraine Fire – à partir de 12 ans  
(en lien avec le festival du Fruit des Voix)

### EN PLEINE FRANCE

Marion Aubert | Kheireddine Lardjam – à partir de 15 ans

### ECLATS DE VIE

Jacques Weber – tout public

### L'HOMME CANON

Rémi Luchez – à partir de 6 ans





Spectacle Avant la nuit d'après  
Cie Equinote | Marie Molliens

### LES GROS PATINENT BIEN

Olivier Martin-Salvan | Pierre GUILLOIS – tout public  
**EN ATTENDANT LE GRAND SOIR**

Pierre Jean Bréaud – à partir de 8 ans (avec Prod'Ij)

### GENS DU PAYS

Marc Antoine Cyr | Sylvie Jobert – à partir de 13 ans

### I LOST MY PONCHO

Frank Micheletti – Tout public

### OMBRES PORTEES

Raphaëlle Boitel – à partir de 10 ans

### ENTERREMENT D'UNE VIE DE JEUNE FILLE

Gilles Granouillet | Christophe Vincent – tout public

### LE CHEVALIER ET LA DAMME

Carlo Goldoni | Jean-Luc Revol – tout public

### TUMULTE

Bruno Pradet – tout public

### L'ODYSEE

Marion Aubert | Marion Guerrero – à partir de 9 ans

### LE BERGER DES SONS

Alain Larribet | Clotilde Gilles – à partir de 6 ans

### LA NUIT UNIQUE

Jacques LIVCHINE | Hervée de Lafond – tout public

### /// VEY /// AVANT LA NUIT D'APRES

Cie Equinote | Marie Molliens – à partir de 6 ans

## L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE SUR ECLA

Afin d'accompagner et de faciliter la découverte des spectacles, de nombreux projets d'éducation artistique et culturelle sont mis en place avec l'Éducation Nationale et la DRAC.



**5 projets**

**5 établissements**

**13 classes (collèges / lycées)**

= hors dispositif THEATRE C'EST [DANS TA] CLASSE !  
(résidence / représentations / projet 8h supp EAC)

## L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES ARTISTIQUES : LES RÉSIDENCES SUR ECLA

Afin de pouvoir accueillir des spectacles en diffusion, il faut que les équipes artistiques puissent avoir du temps et des lieux qui les accueillent pendant les temps de répétitions, c'est l'une des missions de la scène nationale :



**6 compagnies accueillies**

**55 jours de plateau mis à disposition**

Une attention particulière est portée à l'accueil des artistes complices : Kheireddine Lardjam (Cie El Ajouad) | Leïla Martial – chanteuse | Frank Micheletti (Cie Kubilai Khan Investigations) | Marion Even (Cie la Migration) | Marine Mane (Cie In vitro)

## LE CINÉMA 4C

La reprise observée en 2022 s'est confirmée en 2023: la fréquentation des deux salles a augmenté de plus de 16 % et plusieurs films, parmi lesquels la Palme d'Or du Festival de Cannes (Anatomie d'une chute) ont connu un réel succès. Il reste encore du chemin à parcourir puisque la fréquentation en 2023 est restée inférieure à la moyenne des années 2017 – 2022 mais le retour du public dans les salles s'inscrit maintenant dans la durée.

L'appétence pour les festivals et soirées spéciales n'a pas diminué, bien au contraire : Quinzaine du Film Allemand, Festival Télérama, séances spéciales du P'tiot Ciné (destinées aux familles) ont remarquablement fonctionné. Les dispositifs d'éducation à l'image sont pleinement fonctionnels et parfaitement intégrés au fonctionnement du cinéma.

Sans triomphalisme excessif, il est donc possible de tirer un bilan très positif de l'année 2023 pour le cinéma 4C. Il reste quand même à noter la persistance d'une concurrence complexe à gérer avec le groupe Mégarama puisque les trois salles du Palace se positionnent très régulièrement sur le cinéma Art et Essai

### LES CHIFFRES-CLÉS



**2 398 séances**  
**26 158 entrées payantes**  
**27 485 entrées totales**

**3 625 entrées « dispositifs d'éducation à l'image »** (école, collège, lycéens et apprentis au cinéma)

**1258 entrées « moins de 14 ans »**



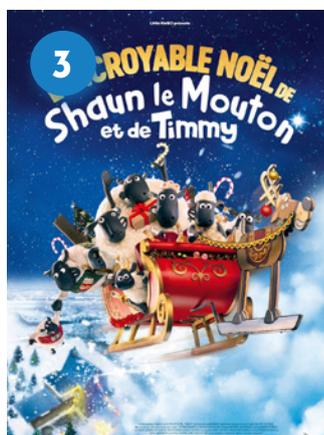
### LE BOX OFFICE (HORS SÉANCES D'ÉDUCATION À L'IMAGE)



**1092 ENTRÉES**



**792 ENTRÉES**



**498 ENTRÉES**



**477 ENTRÉES**



## LA MÉDIATHÈQUE 4C

À l'identique du cinéma, l'activité de la médiathèque 4C a poursuivi sa reprise en 2023 après avoir connu une très forte baisse à la suite de la crise sanitaire. Là encore, cette reprise s'inscrit maintenant dans la durée.

Le nombre d'entrée (passages aux portiques), d'inscrits, de prêt et de prolongations de documents (livres, BD, magazines, DVD, jeux vidéo...) a augmenté de manière significative. Même remarque que pour le cinéma, le rattrapage des années de crise sanitaire se poursuit mais n'est pas totalement achevé.

Les actions culturelles ont dans leur ensemble très bien fonctionné et les partenariats (scolaires, sociaux...) sont appréciés. Il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, de même d'ailleurs que pour ce qui concerne la coopération entre bibliothèques du territoire communautaire, tout juste initiée en fin d'année par la mise en place d'une carte comptable entre les médiathèques de Montmorot et des 4C.

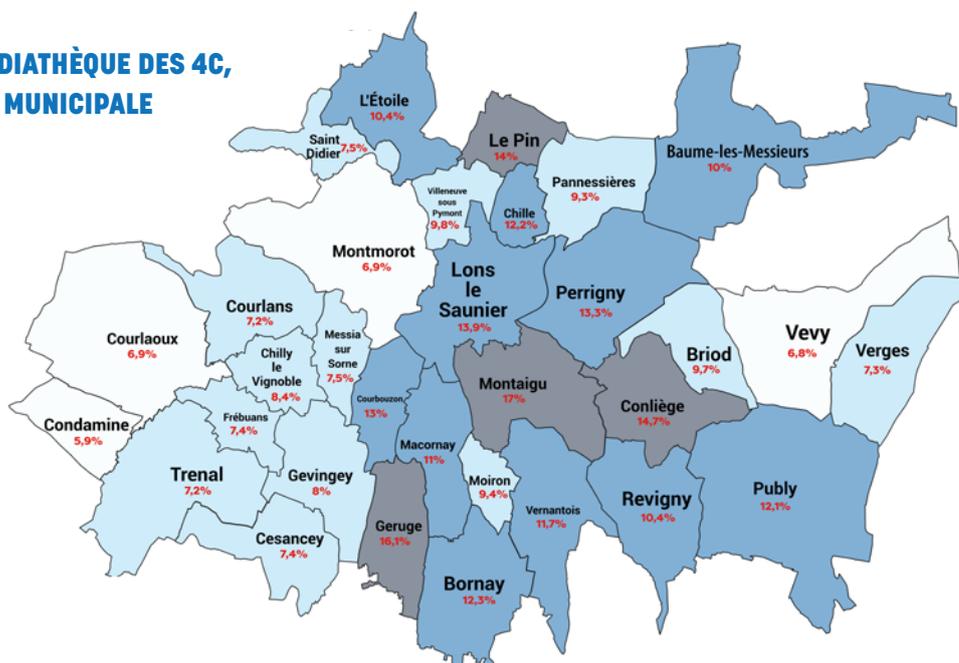
### LES CHIFFRES-CLÉS



**5 455 adhérents actifs**  
**4 701 emprunteurs actifs**  
**109 659 passages** (*comptabilisés aux portiques d'entrées de la médiathèque*)  
**260 282 prêts et prolongations de documents**  
**63 % de femmes** parmi les adhérents

### INSCRITS ACTIFS À LA MÉDIATHÈQUE DES 4C, EN % DE LA POPULATION MUNICIPALE

- Plus de 14%
- Entre 10 et 14%
- Entre 7 et 10%
- Moins de 7%





Récital piano Eric Vidonne

## CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE D'ECLA

Le Conservatoire de musique et de danse à rayonnement intercommunal d'ECLA est une institution éducative spécialisée dans l'enseignement de la musique et de la danse et ce en direction de tous les âges et de tous les niveaux. Des cours individuels aux pratiques collectives, de l'apprentissage de base aux programmes plus avancés, le conservatoire propose près de 40 disciplines couvrant un large éventail d'instruments de musique, de genres musicaux et de techniques chorégraphiques.

### ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Durant l'année 2023, le Conservatoire de musique et de danse a continué à offrir un enseignement de qualité en musique et en danse :

- **Équipe pédagogique** : elle est composée de 25 professionnels chevronnés, passionnés par leur métier et dévoués à transmettre leur savoir avec enthousiasme. À noter les arrivées de 3 nouveaux professeurs : Fabienne HARDY à la flûte traversière, Chloé VERJUS à la clarinette et Bruno CAMARGO au saxophone.
- **Nombre d'élèves inscrits** : 523 élèves dont 105 nouveaux inscrits. La part féminine des élèves s'élève à 66 %.
- **Projets interdisciplinaires** : des projets collaboratifs entre les départements et avec des acteurs extérieurs ont été encouragés, offrant

Au-delà du seul apprentissage académique, le Conservatoire d'ECLA est également un lieu de créativité et d'expression artistique.

L'année 2023 du Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Intercommunal d'ECLA a ainsi été marquée par une série d'événements, d'accomplissements et de collaborations qui ont contribué à renforcer son rôle en tant qu'institution culturelle au service de la communauté.

ainsi aux élèves une expérience artistique diversifiée et enrichissante.

Les temps forts que sont la Fête de la Musique ou les Portes ouvertes ont également permis des actions transversales en interne et en direction du grand public.

- **Examens et concerts** : les élèves ont eu l'opportunité de se produire lors de concerts et spectacles, ainsi que de participer à des examens et des concours, démontrant ainsi leur progression et leur talent.

Il est souligné que 2023 a vu l'expérimentation de l'évaluation supervisée pour les élèves de 3 disciplines, le concept étant l'appréciation continue des progrès réalisés dans un cadre moins formel que l'examen.

## PROJETS CULTURELS ET ARTISTIQUES

Le Conservatoire s'est engagé à promouvoir la culture et les arts sur le territoire. En 2023, le Conservatoire a ainsi organisé et participé à de nombreux événements culturels et artistiques, tels que :

- Concerts et spectacles : une série de concerts, de récitals et de spectacles de danse, mettant en lumière élèves, professeurs et artistes invités. À titre d'exemple, ce sont plus de 100 élèves – musiciens et chanteurs – qui se sont produits devant plus de 700 personnes à l'occasion des 2 représentations du Concert de Noël du Conservatoire.
- Résidences d'artistes : des artistes renommés – à l'image de David ENHCO ou Éric VIDONNE – ont été invités en résidence pour animer des ateliers, donner des masterclasses et collaborer avec les élèves et les enseignants.
- Festivals et collaborations : participation à des temps forts (ex : Fête de la Musique), ainsi qu'à des collaborations avec d'autres institutions culturelles (ex : Solaires Insolentes avec Scènes du Jura, Couleurs Jazz avec Prod'IJ), renforçant ainsi les liens du Conservatoire avec la communauté artistique.

## DÉVELOPPEMENT ET PARTENARIATS

Le Conservatoire s'est efforcé de renforcer ses partenariats et de développer de nouvelles collaborations afin d'enrichir son offre et d'atteindre un public plus large. En 2023 :

- Partenariats locaux : renforcement de liens avec les écoles, les associations culturelles et les institutions locales, collaborant sur des projets éducatifs et artistiques.

On évoquera la tenue de deux Parcours d'Enseignement Artistique et Culturel avec les écoles d'ECLA pour le festival « Couleurs Jazz », une collaboration entre les écoles d'ECLA et l'Harmonie

autour du projet « Le vieux fou de dessin » ou encore la participation à la rencontre départementale des classes de Guitare.

- Projets communautaires : des initiatives visant à rendre les arts accessibles à tous ont été organisées.

En ce sens, on soulignera les actions initiées en 2023 par Mylène FONITCHEFF, professeure de danse, comme le lancement d'un projet avec les écoles primaires ou le développement d'une classe avec l'IME de Perrigny.



Trompettes en fête

## LE CALENDRIER 2023 EN BREF

**FÉVRIER** : Concert Thierry Caens, Trompettes en fête

**MARS** : Récital piano Eric Vidonne

**AVRIL** : De palais en palais (musique baroque, danse et clavecin)

**MAI** : Bal Folk, Les 7 dernières paroles du Christ en croix (choeur et orchestre de chambre), Audition classe de Guitare

**JUIN** : Family Tree, Harp & Friends, Carte blanche à la danse, Audition classe de violoncelle, Audition classe de saxophone, Concert Violon et Alto

**DÉCEMBRE** : Concert de Noël

**ET CHAQUE MOIS, LES HEURES MUSICALES !**

## PROJETS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'article 8-3 des statuts prévoit qu'ECLA est compétent pour mettre en place des projets d'éducation artistique et culturelle à destination des classes élémentaires de son territoire.

Chaque élève construit tout au long de sa scolarité un parcours d'éducation artistique et culturelle, de l'école primaire au lycée, qui repose sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle :

- l'ensemble des connaissances et des compétences que l'élève a acquises,
- les pratiques qu'il a expérimentées,
- les rencontres avec des professionnels qu'il a faites dans les domaines des arts et de la culture.

Afin de s'inscrire dans cette démarche nationale et favoriser l'égal accès à la culture et à l'art par toutes et tous, dès le plus jeune âge, ECLA a initié, depuis 2016, des projets d'éducation artistique et culturelle, en lien avec les services de l'Éducation nationale, les écoles du territoire, les acteurs culturels locaux et la Direction régionale de l'action culturelle (DRAC) qui apporte son concours financier.

Littérature, musique, danse, patrimoine et histoire, arts du cirque, arts visuels : les champs artistiques concernés par ces projets sont volontairement diversifiés, afin d'offrir aux enfants des expériences multiples de rencontres avec des artistes et des professionnels de la culture.

En 2022/2023, 6 partenaires culturels ont mis en œuvre une série de projets, validés en amont par le comité de pilotage :

- **Le centre culturel communautaire des cordeliers** (2 projets littérature)
- **Le conservatoire de musique et de danse** (5 projets – musique & danse)
- **Le musée de Lons le Saunier** (2 projets patrimoine)
- **L'association Prod'IJ** en partenariat avec l'Atribudu Quoi (1 projet – arts du cirque)
- **L'association Ô des mots** (1 projet – art plastique & visuel)
- **Les saisons baroques du Jura** (1 projet danse et musique de la renaissance)

En 2022/2023, avec la levée des contraintes sanitaires, les projets reprennent une forme de normalité dans la temporalité. Ces projets auront mobilisé 24 classes pour un total de 600 élèves environ.

La coordination avec les services de l'éducation nationale et la DRAC fluidifie ce dispositif, qui a gagné en lisibilité. Une page internet a été consacrée aux projets d'éducation artistique et culturelle sur le site d'ECLA, avec une vidéo de présentation réalisée par le service communication, sur la base de tous ces projets.

La seule problématique non-résolue à ce jour réside dans la mobilité des classes, en raison du coût de transport.



Restitution projet Ô des mots

## LES NUITS (RE)BELLES À SAINT-DIDIER (18 JUIN) ET MACORNAY (01 JUILLET)

Fort du succès à Chilly le Vignoble en 2022, ECLA a reconduit le soutien au dispositif les Nuits (re)belles, organisé par le Moulin de Brainans.

Ce festival itinérant se déroule sur plusieurs communes du Département, à raison de 3 week-ends.

L'objectif est de proposer des concerts d'artistes professionnels, la plupart émergents. Chaque concert est gratuit pour le public. L'organisation repose sur la participation financière d'ECLA, sur l'accueil de la commune et sur la mobilisation d'une association locale sur l'aspect logistique. Les bénéfices de la buvette et restauration reviennent à l'association, qui pourra les réutiliser dans l'organisation d'un autre évènement.

Les nuits (re)belles ont donc fait escale à Saint Didier et à Macornay, pour deux soirées musicales.

### SAINT DIDIER / Foyer rural de Saint Didier

90 personnes

Plateau artistique :

#### Concert d'ELISE BUIREY – Chanson

Jeune chanteuse et guitariste jurassienne, Elise vous propose un voyage tout en délicatesse autour de reprises empruntées au répertoire de la chanson française.

#### Concert HANAMI - Chanson électronique

Hanami est un duo de chanson électronique aux influences anglo-saxonnes, alliant des compositions souvent mélancoliques et planantes parfois dansantes, et l'écriture poétique et raffinée.

### MACORNAY / Foyer rural de Macornay

150 personnes réunies

Plateau artistique :

#### Concert YANROCAM - Rock blues

Yanrocama est un groupe de reprises rock avec batterie, guitares et chant. Les cinq amis jouent des classiques blues rock comme les Beatles aux Stones, en passant par Hendrix, Clapton, Pink Floyd, U2 mais aussi Dutronc, Téléphone, Bashung et bien d'autres...

#### Concert CLAIR – Pop

Quand Clair chante avec sa guitare nylon, c'est la joie, la musique, les vacances à Saint-Gilles Croix de Vie. Elle dévoile sur scène son premier album La maison magique, écrit et composé par Philippe Katerine. Un album qui célèbre l'amour des mélodies, et la joie des copains.

## SUBVENTIONS À CARACTÈRE ÉVÈNEMENTIEL

L'article 9-4 des statuts prévoit la possibilité pour ECLA de soutenir des manifestations de type évènementiel, sur la base des dispositions prévues par le règlement correspondant.

En 2023, l'enveloppe consacrée à ce soutien a été **augmentée de 30k€ à 50k€**, toujours partagée entre des événements sportifs et culturels.

Alors que l'année 2022 a été tronquée en raison de l'application du pass sanitaire les 8 premiers mois de l'année, 2023 a permis aux événements de renouer avec des pratiques de l'avant-Covid.

En 2023, le festival Fruits des voix n'a pas été réorganisé, les festival de musique baroque du Jura n'a pas redéposé de demande de subvention.



Coupe de France de VTT

### Coupe de France de VTT

VTT Conliège Jura  
Bassin de Lons du 26 au 28/05/23  
**6 000€**

### Rock n'Horses

COGP du 28 au  
31/07/23  
et du 4 au 6/08/23  
**5 500€**

### Couleurs Jazz

Prod'lj du 30/05/23  
au 4/06/23  
**4 500€**

### Jumping international de Lons-le-Saunier

Société Lédonienne de Concours Hippiques  
du 8 au 11/06/23  
**4 500€**

### Chahut dans le ciel

Les Colorieurs  
du 25 au 27/08/23  
**4 000€**

### Les Rdv de l'aventure

La Fabrique de l'Aventure du 16 au 19/03/23  
**3 800€**

### Cyclosportive de la Vache qui Rit

Chablais Lemans Sport Organisation  
27 et 28/05/23  
**3 000€**

### Lons Electronic Festival

Peacock Events  
28/10/23  
**3 000€**

### Open national de tennis

Tennis Club du  
Bassin Lédonien du  
3 au 9/04/23  
**2 000€**

### Open de France de tarot

Tarot Club Lédonien du 17 au 21/05/23  
**2 000€**

### Trail des reculées

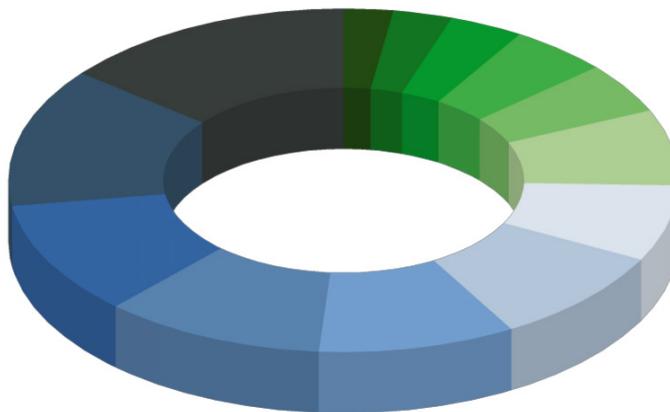
ALL Jura Trail 1er et 2/04/23  
**1 500€**

### Viens Voir ! Le Ô des Mots

Mine de Rien du 3 au 5/11/23  
**1 200€**

### Finale nationale des Échecs des Écoles

L'Échiquier Lédonien du 16 au 18/06/23  
**1 000€**



## TOURISME

## PRODUIT DE LA TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour a produit **95 748 € au moins en 2023**.

Pour rappel :

- 2018 : 57 705 €
- 2019 : 53 213 €
- 2020 : 45 061 €
- 2021 : 59 837 €
- 2022 : 91 322 €

Le Conseil communautaire de juin 2023 a, par ailleurs, validé une augmentation des taux de la taxe de séjour au 1er janvier 2024.

## FRÉQUENTATION OFFICE DE TOURISME

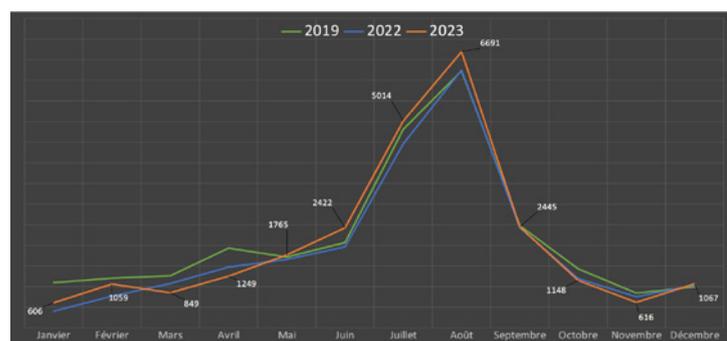
**L'année 2023 a connu une fréquentation globale en hausse par rapport à 2022 (23 439 visiteurs).**

La fréquentation sur les quatre mois estivaux (de Juin à Septembre) enregistre une hausse plus importante : 10% (+ 1 500 visiteurs)

Il faut remonter à 2018 pour trouver une fréquentation estivale équivalente. Ce qui est très encourageant.

Au total ce sont **24 931 visiteurs** qui ont été accueillis physiquement. À cela il convient d'ajouter les très bons chiffres de visitorat virtuel, tant sur le site Internet que sur les réseaux sociaux. Le premier a progressé de 24%, avec **88 000 visiteurs uniques**. Enfin, le visitorat étranger est revenu à des chiffres d'avant pandémie également.

## COMPARATIFS DES FRÉQUENTATIONS ANNUELLES



À ces chiffres il convient d'ajouter les chiffres de fréquentation des animations. Les visites guidées ont progressé de 77% grâce à une meilleure amplitude sur les ailes de saison, les groupes accueillis de 14%.

Les balades oenotouristiques de l'office de tourisme, tant à Montaigu qu'à l'Etoile, ont trouvé leur public et sont désormais référencées dans tous les guides et autres pages d'influenceurs. La découverte guidée du vignoble, et la dégustation à la fin étant particulièrement ludiques et pédagogiques.

Ces animations permettent à l'office de dégager une marge d'autofinancement en augmentation en 2023.

Globalement, **l'attractivité du bassin de vie est réelle**, avec des manifestations d'envergure régionale ou nationale, notamment à Juraparc, qui profitent aux hébergeurs et à la fiscalité qui en découle.

Balade à Montaigu organisée en partenariat avec le Comité de Jumelage Offenbourg

## VIE STATUTAIRE OFFICE DE TOURISME

L'assemblée générale ordinaire de l'Office de tourisme s'est déroulée le 15 février 2023.

Le même jour une assemblée générale extraordinaire a permis de modifier les statuts afin de créer deux postes supplémentaires au conseil d'administration.

## DE L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE À L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE

L'Office est en effet régulièrement interrogé par des visiteurs sur ce thème. Il peut s'agir :

- soit de futurs retraités cherchant un lieu de vie pour leur retraite
- soit de futurs employés d'entreprises ou d'administrations préparant leur installation.

L'Office a donc mis en place une procédure et dispose de quelques outils de base pour personnaliser le conseil en séjour dans ce cas précis.

En parallèle l'Office de tourisme s'est rapproché de l'association Alons'ZI : une découverte réciproque des missions des deux associations a permis aux équipes de mieux se connaître et de commencer un travail de production à destination des entreprises.

L'Office propose par exemple de prendre en charge les journées des candidats au recrutement (avec découverte de la ville, y compris de façon ludique ou conviviale). L'entreprise se concentre alors sur

## ÉDITIONS 2023

L'Office de tourisme a poursuivi les éditions traditionnelles qui restent obligatoires, notamment dans le cadre de la démarche qualité. En 2023, le «guide touristique» a été mis à jour. Il valorise l'ensemble du territoire, chaque commune d'ECLA ayant une rubrique de présentation de ses richesses. Dans le guide, un fil rouge «éco responsable» a été particulièrement apprécié.

Plusieurs pages sont en effet consacrées aux comportements à adopter :

- économie de l'eau dans les hébergements touristiques notamment ;
- tri des déchets et leur valorisation ;
- usage raisonnable de la ressource électrique, etc.

ceci afin de sensibiliser les touristes aux bons comportements déjà largement adoptés par les jurassiens. Des pages sont également consacrées à la présentation des milieux naturels fragiles et incitent à les visiter avec respect.

Ces postes sont plus spécifiquement fléchés «entreprises ne relevant pas du secteur touristique». Clairement l'ouverture de l'Office de tourisme vers le monde de l'entreprise, comme interlocuteur dans, par exemple, des processus de recrutement ou des besoins de communication attractive, est en marche.

son processus de recrutement, et l'Office apporte la part de «séduction» aux candidats. L'Office fait également partie d'un groupe de réflexion des offices de tourisme de Bourgogne Franche-Comté consacré à l'attractivité résidentielle. Bien qu'ayant rejoint le groupe d'Offices tests en cours d'année, Lons a très vite été reconnu comme étant l'office qui a mis en place le plus d'actions dans ce domaine en 2023.

La principale action retenue est le rapprochement du milieu de l'entreprise, allant jusqu'à une modification statutaire. Ce rapprochement permettant en effet d'envisager également une nouvelle source d'autofinancement.

## VERS LE TOURISME INDUSTRIEL...

L'Office réfléchit à la façon dont les fleurons industriels locaux pourraient être davantage valorisés auprès des visiteurs et résidents.



## COLLABORATION ENTRE ECLA ET L'OFFICE DE TOURISME :

L'Office de tourisme et les deux collectivités Ville de Lons et ECLA ont renforcé leurs liens en 2023 :

Mise en place du **module de déclaration de la taxe de séjour en ligne** : l'outil a été acheté par Ecla et mis en fonction au 1er juillet 2023. L'Office de tourisme a participé à la réunion de lancement et de présentation aux hébergeurs. Puis les équipes ont reçu individuellement chaque hébergeur demandeur pour vérifier ses données, l'aider à créer son espace sur le portail et à faire ses premières déclarations.

Le bon résultat de collecte de la taxe de séjour sur l'année 2023 est sans doute le reflet de cet investissement fort des équipes de l'Office de tourisme.

Mutualisation de l'outil **«Sortir à Lons »** : l'outil mis en place par la Ville a été intégré dans l'agenda en ligne de l'Office de tourisme, optimisant ainsi l'occasion de voir les nombreuses manifestations qui y sont publiées. En effet l'agenda de l'Office de tourisme est également partagé avec des plateformes rédactionnelles régionales et nationales.

Achats d'**espaces de communication mutualisés**. Afin d'amoinrir le coût pour la collectivité, l'Office de tourisme a participé financièrement à l'achat de quelques espaces de communication de la collectivité. L'Office de tourisme a également apporté à cet égard son expertise rédactionnelle et des crédits photographiques.

Mise en place d'une **gamme dans la boutique qui valorise la destination**. Par exemple des statuettes, des mugs autour de Rouget de Lisle ont connu un beau succès. Plus généralement de nombreux producteurs ou artisans sont référencés dans la boutique.

## CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE ECLA ET L'OFFICE DE TOURISME

Le Conseil Communautaire du 15 décembre a voté **le renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens tri annuelle** entre la collectivité et l'Office de tourisme. Les objectifs ont été toilettés et la **démarche volontaire de l'Office en matière d'attractivité résidentielle** a été ajoutée. Les moyens alloués par la collectivité ont été clairement identifiés, s'élevant à 200 000 € par an.

## LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE D'ECLA

En quelques mots, la Convention Territoriale Globale d'ECLA (CTG) n'est pas un dispositif financier mais une démarche pour construire le projet social de notre territoire. Elle associe les habitants aux politiques qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins, se nourrit des politiques publiques et fait ainsi vivre un projet de territoire attractif et innovant. Tous les champs d'intervention sont mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, handicap, animation de la vie sociale, accès aux droits et logement. Voici un aperçu du travail mené en 2023.

### PETITE ENFANCE

2023 a été consacré à la mise en valeur des actions du Relais Petite Enfance (RPE) afin de rompre avec l'ancienne appellation « RAM » et du déploiement de l'offre sur Perrigny les vendredis matins avec l'aide de la CAF « Subvention Kit démarrage ».

Suite à l'annulation du Forum Graine de Famille 2023 (dû au renforcement du plan vigipirate), le forum a été reporté en 2024.

Les 15 et 20 novembre 2023 ont eu lieu les 1ers Groupes de travail pour l'Enfance et groupe de travail Petite enfance : *Comment palier la pénurie de professionnels et maintenir le bien-être au travail ? Une vingtaine d'orientations a été trouvée par les participants.*

### HANDICAP

De nombreux dispositifs et structures sont présents sur notre territoire. L'enjeu est de communiquer sur l'offre existante et de la valoriser :

- Création d'un document d'information sur l'accueil en milieu ordinaire des enfants à besoins spécifiques
- Élaboration d'un guide handicap Jeunesse sur le territoire d'ECLA
- Groupe de travail Handicap : *Comment améliorer l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques en milieu ordinaire ?* Tous les acteurs de la MDPH à l'Éducation Nationale, des structures publiques et associations ont été mobilisés afin de mener réflexion sur ce sujet.

Piste principale envisagée par la CAF dans le prochain Schéma Départemental de Service aux Familles (SDSF) 2024-2026 : création d'un Pôle Ressource Handicap.



### PARENTALITÉ

Mise en place d'un groupe local parentalité (32 structures et dispositifs) afin de créer de l'interconnaissance et une culture commune, clarifier l'offre d'accompagnement des familles et soutenir la relation parent / enfant.

À partir des diagnostics partagés et du travail de réflexion en format world café : 5 priorités chronologiques ont été dégagées pour les années à venir :

- Élaboration d'un tableau commun dématérialisé pour enregistrer les actions de chacun sur ECLA
- Recueil des besoins et attentes des familles
- Créer un espace de ressources en ligne
- Identifier les thématiques communes à travailler au sein du réseau et favoriser les initiatives
- Faciliter les actions de développement des compétences des acteurs du réseau

## JEUNESSE

Repérage des dispositifs existants (Accueil et écoute des jeunes en difficulté / logement / autonomie et accès aux droits) Réflexion sur la politique jeunesse du prochain Schéma Départemental des Services aux Familles et dépolement d'une politique jeunesse sur notre territoire

## LES STRUCTURES PETITE ENFANCE

Tout au long de l'année 2023 les structures petite enfance ont travaillé d'arrache pied pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les jeunes enfants.

Comme l'ensemble des établissements d'accueil de jeunes enfants de France, ECLA peine à recruter des agents qualifiés pour prendre en charge les enfants au sein de ses structures. Ce qui oblige au quotidien les équipes à s'adapter pour mener au mieux leur mission de service public.

| Évolution des fréquentations sur l'ensemble des sites |         |         |         |
|---|---------|---------|---------|
|   | 2021    | 2022    | 2023    |
| Nbre d'enfants différents                             | 343     | 371     | 366     |
| Nbre d'heures facturées                               | 238 802 | 256 541 | 267 133 |

## Fonctionnement (financement)

- CAF 58,05 %
- ECLA 25 %
- Familles 15,25 %
- Divers 1 %
- MSA 0,70 %

À noter l'important soutien de la Caf dans le financement de nos structures. Toute l'année, les enfants fréquentant nos établissements peuvent bénéficier également de nombreuses activités.

Celles-ci peuvent avoir lieu en raison de la participation financière de la CAF du Jura par le biais des Fonds de Projet du Territoire à hauteur de 80 % pour un montant de 38 845 €. Les enfants ont pu découvrir la médiation animale, le travail de la terre (modelage), le langage des signes etc...

## LOGEMENT

Support à la création de la future Résidence Habitat Jeunes du CCAS de la ville (études de financement de la Prestation de service / rédaction du contrat de résidence, du règlement de fonctionnement et du livret d'accueil ...)

**Le RPE – Relais Petite Enfance**, le lieu d'information, de rencontres et d'échanges à destination des parents de jeunes enfants et des professionnels de l'accueil individuel (assistante maternelle exerçant à son domicile ou en MAM). C'est un espace qui permet un accueil sur des temps de jeux, de formation. Sur le territoire d'ECLA exercent 113 assistantes maternelles ayant un agrément PMI, dont 62 fréquentent notre RPE avec 91 enfants. C'est une bonne fréquentation : 54 % des Assistantes maternelles d'ECLA passent en effet par le RPE.

La nouveauté de l'année 2023 fut la mise en place de l'itinérance du service, après consultation des communes ayant à la fois des assistantes maternelles sur leur territoire et des locaux pouvant accueillir des jeunes enfants en toute sécurité.

Le Relais Petite Enfance Itinérant a débuté sur la commune de Perrigny, dans les locaux de l'Accueil de Loisirs. C'est ainsi que 5 assistantes maternelles de Perrigny et des villages limitrophes peuvent maintenant se retrouver le vendredi matin de 9h à 11 h pour des temps de jeux au bénéfice de 12 jeunes enfants.

Depuis le début du fonctionnement à Perrigny, 20 ateliers ont été mis en place. Beaucoup d'activités manuelles ( fil rouge : les saisons), Cuisine ( découverte alimentaire), Temps d'histoires ( tablier à histoires, livres, kamishibai) Temps de chansons (repères de fin d'atelier)



## EAU POTABLE

En 2023, deux campagnes de relève de compteurs par radiorelève ont été réalisées en mars et en septembre. La double relève est mise en place depuis 2022, auparavant la facturation de mars s'opérait sur la base d'estimation de consommation.

La facturation se fait au plus près du réel et permet de renforcer la prévention des fuites sur les parties privées de branchements.

L'année 2023 a été marquée par la réalisation des travaux de sécurisation du champ captant de Villevieux en octobre et novembre. Ils ont consisté en la création de lignes de siphons individualisées pour les 5 puits exploités permettant d'augmenter leur capacité de production et ainsi de sécuriser la distribution en eau potable en période de sécheresse. Ces travaux se sont appuyés sur les résultats de l'étude hydrogéologique et de sécurisation engagée en 2021 et dont les conclusions ont été rendues en février 2023.

Par ailleurs, sur l'année 2023, **ce sont 3,8 km de canalisations de distribution d'eau potable qui ont été renouvelés**, afin de fiabiliser le réseau et son rendement (gain estimé à 6 270 m<sup>3</sup>/an).

Les principaux chantiers de renouvellement menés sont :

- Montaigu : 1,54 km renouvelés
- Montmorot, rue Léon Cécile Mathy : 0,97 km renouvelés (2ème tranche de travaux en 2024)
- Courbouzon, Longefin : 0,275 km renouvelés
- Conliège, chemin de Leschaux : 0,75 km renouvelés
- Lons-le-Saunier, RD52 : 0,048 km renouvelés
- Lons-le-Saunier, Cyclamens / Monnier / Route de Montaigu : 0,344 km renouvelés

Pour préserver la ressource, des aides, sur fonds propres, à hauteur de 45 000 € ont été attribuées aux agriculteurs s'engageant dans des pratiques agricoles qui limitent les impacts sur les eaux souterraines (minimis agricoles).

Pour aller plus loin dans la protection de la ressource, la Régie Eau d'ECLA a poursuivi son engagement dans le dispositif « Paiement pour Services Environnementaux (PSE) » mobilisant 619 000 € d'aide allouée aux agriculteurs engagés (aide financée par l'Agence de l'Eau). Tous ces efforts ont porté leur fruit puisqu'on observe un abaissement significatif des teneurs en métabolites ESA Métolachlore dans la ressource de Villevieux (en deçà du seuil réglementaire).

La Régie Eau s'est engagée en 2022 dans une démarche citoyenne appelée « Demain l'eau » visant à sensibiliser les usagers, commerçants, industriels à la fragilité et la rareté de la ressource et recueillir leurs propositions. Le projet a abouti à la formulation de 9 propositions d'actions concrètes en faveur des économies d'eau qui ont été restituées aux élus en juillet 2023. Émanant de ces propositions, des actions sur l'incitation à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie ou l'expérimentation des toilettes sèches seront lancées sur l'année 2024.

Dans le cadre de la journée mondiale de l'eau, une première édition du forum de l'eau a été organisée du 22 mars au 25 mars en collaboration avec les associations POM et Peuples solidaires. Au programme, des ciné-débats, des visites par les scolaires, des animations au Carcom qui ont rassemblé plus de 200 personnes dans le but de sensibiliser les citoyens à la préservation quantitative et qualitative de la ressource en eau. Une 2ème édition aura lieu du 20 au 23 mars 2024.



## ASSAINISSEMENT

La Régie Assainissement a poursuivi la mise en œuvre de son programme de travaux de renouvellement des réseaux de collecte, initié en 2021, sur les systèmes d'assainissement Vallière et Sorne pour un montant total de **1,36 M€**.

Ces travaux visent essentiellement à extraire les eaux claires, issues de la pluie ou des nappes souterraines, des réseaux de collecte.

Cela permet de limiter la saturation des stations d'épuration et les débordements d'effluents directement dans le milieu naturel.

À ces travaux, s'ajoutent les travaux de mise en

séparatif sur la commune de Pannessières, chemin de la Mouille, sur 0,29 km. Les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration des eaux usées d'une capacité de 500 équivalents-habitants (EH) sur la commune de Pannessières ont été engagés mais stoppés en juillet suite à des malfaçons. Les travaux seront menés sur l'année 2024.

En parallèle, le projet de station de Trenal a été finalisé pour un démarrage des travaux de construction au deuxième semestre 2024.

Un schéma directeur de l'ensemble des 11 petits systèmes d'assainissement a été lancé en 2023 pour prioriser les actions et investissements.

| Système                 | VALLIERE (STEP Montmorot)   | SORNE (STEP Courlaoux)   |
|-------------------------|---|--|
| Linéaire d'intervention | 1,03 km   | 1,17 km  |
| Gains                   | 1,38 hectare de surface imperméable déconnecté<br>624 m3/j d'eaux claires permanentes supprimés | 0,6 hectare de surface imperméable déconnecté<br>5 m3/j d'eaux claires permanentes supprimés |

## GEMAPI

Sur le territoire d'ECLA, l'année 2023 a permis la finalisation de l'étude de danger pour la régularisation des bassins écrêteurs de crue. L'étude a démontré que les trois bassins étaient en bon état de fonctionnement pour les niveaux de crues prévus. Le remplacement des capteurs des niveaux d'eau est à prévoir. L'instruction pour la régularisation du classement des ouvrages est en cours. L'entretien des ouvrages par fauchage et coupe de la végétation arbustive a été réalisé en septembre 2023.

Une nouvelle étude a été lancée sur le bassin versant de la Madeleine (cours d'eau prioritaire selon les objectifs d'atteinte du bon état des masses d'eau), afin de restaurer les fonctionnalités de la rivière et préserver la ressource en eau. Les premiers éléments

de diagnostic ont été rendus en fin d'année et ont mis en évidence un état dégradé généralisé avec 65 % du linéaire en assec durant l'été. Des projections de travaux sont en cours de réflexion.

Une étude de qualité d'eau a également été menée conjointement avec ECLA en lien avec le captage de Villevieux mettant en évidence certains éléments polluants durant la campagne estivale.

Les opérations d'urgence avec l'enlèvement des embâcles au niveau des ouvrages ont également pu être réalisées.

**La cotisation d'ECLA pour l'année 2023 s'élève à 182 776 €.**





Le contrat de ville d'ECLA/Lons-le-Saunier, élaboré en 2015, a été prorogé jusqu'en 2023 dans le cadre d'un protocole d'engagements renforcés et réciproques.

En pleine période d'inflation, la Politique de la Ville a démontré sa capacité à identifier et déployer rapidement des solutions par une adaptation fine des problématiques. Les différents acteurs dans les territoires ont dû s'adapter et prendre des décisions rapides pour gérer, sur le terrain, les besoins des habitants et leurs difficultés.

Le travail partenarial et la transversalité ont permis une souplesse et une réactivité nécessaires pour la mise en place rapide et coordonnée des actions.

En 2023, l'objectif était de développer les actions entreprises pour répondre aux besoins des habitants qui n'ont pas été couverts. Certaines difficultés persistent et se sont même accrues : isolement, rupture du lien social, accentuation de la précarité, fracture numérique et éloignement des services publics...

La co-construction des actions avec les acteurs de terrain apparaissait primordiale en mobilisant d'abord les leviers de droit commun qui agissent en amont puis en complémentarité des actions de la politique de la ville.

C'est donc dans ce contexte que cet appel à projets a été lancé. Plus spécifiquement, les principaux enjeux retenus par les partenaires financeurs en 2023 ont été les suivants :

## COHÉSION SOCIALE

**Financement : 83 400 € (ECLA), 143 000 € (État), 15 000 € (Région)**

Actions soutenues :

- Animation et initiation au basket (ALL Basket)
- Aller à la rencontre des habitants, Aqua'ReL, CLAS, Dynamik quartier, parcours d'insertion, accès aux droits, accès à la langue, mobilité, estime de soi, parrainage, numérique, soutien à la parentalité, prévention santé et isolement des séniors, pôle ressources et appui aux habitants, sortir du quartier, rôle éducatif au sein des quartiers (Association Maison Commune)



- Théâtre musique et danse (Atelier de l'Exil),
- L'escrime au service des valeurs citoyennes (Cercle d'escrime lédonien),
- Parcours d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales (CIDFF),
- Ateliers laïcité et citoyenneté (Expression de France),
- Accompagnement à la parentalité numérique (Ligue de l'enseignement),
- Découverte et pratique de la boîte éducative (Ring Athlétique de Lons),
- Le jardin d'accueil (Solidarité Paysans Jura),
- Intervention dans le QPV (Union départementale des sapeurs pompiers).

**Pour le Contrat de réussite éducative (CRE), ECLA a consacré 25 200 € complété par une aide de l'État (ANC) de 30 000 €**

## EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Financement : 3500 € (ECLA), 2500 € (Etat), 7000 € (Région)**

Actions soutenues :

- Parcours d'insertion individuel (EPART),
- Emploi (ELAN).

## CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

**Financement : 2500 € (ECLA), 3500 € (Etat), 3000 € (Région)**

Actions soutenues :

- Mobiliser les habitats du QPV autour de la nature (JNE),
- Quartiers d'aventures (La Fabrique de l'aventure),
- Sur la piste du lynx (La Fabrique de l'aventure).

**Au total, pour ces actions, ECLA a mobilisé 89 400 € auxquels il faut ajouter 12 600 € pour le second poste CRE en contrat adulte relais soit un total de 102 000 €.**

## FIBRE / DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU EN ZONE AMII PAR ORANGE

Le marché d'Eiffage pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire d'ECLA a pris fin en décembre 2022.

À la demande du groupe de travail numérique, le Président d'ECLA est intervenu auprès de la PDG d'Orange pour alerter l'opérateur sur les effets préjudiciables de l'arrêt des travaux de déploiement de la fibre depuis la fin du 3ème trimestre 2022 sur le territoire de notre Agglomération.

Un nouvel appel d'offres a été lancé par Orange au plan national, qui a retenu pour notre secteur géographique, la société NGE (Nouvelles Générations d'Entrepreneurs), à la fin du mois de juillet.

L'objectif affiché est de terminer les travaux de raccordement en deux ans, c'est à dire pour la fin de l'année 2025. NGE a repris l'ensemble des études portant sur le «reste à faire» soit environ 3700 prises pour notre territoire en zone AMII. Les premières prises sont programmées pour le premier trimestre 2024.

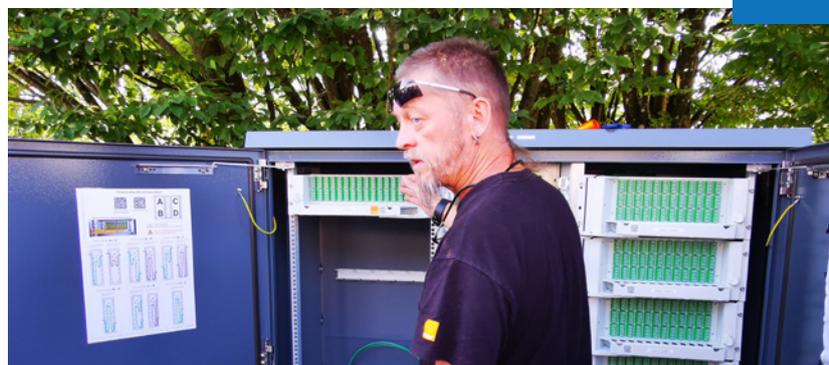
Le groupe de travail numérique réuni par Hervé Guy, vice-président en charge du numérique, deux fois par mois a poursuivi son travail avec Orange pour traiter des cas ponctuels d'inéligibilité ne nécessitant pas l'intervention du constructeur ou pouvant être réglés par les équipes d'Orange: points de blocage à Conliège, Perrigny, Lons-le-Saunier, Publy, Courlaoux, Messia-sur-Sorne, Villeneuve s / Pymont, et Cesancey notamment.

Les contours bordant les périmètres de déploiement de la zone AMII avec la zone du réseau public départemental (RIP) dits «zone dentelle» ont été intégralement étudiés afin que chaque adresse soit bien enregistrée chez le bon opérateur d'infrastructure. C'est très important pour l'avenir, car lorsqu'il y aura une panne sur le réseau, il faut que chaque intervenant, du fournisseur d'accès à l'opérateur d'infrastructure en passant par l'ARCEP, sache qui est responsable.

Exemple : la partie de « Fontaine aux Daims » appartenant à la commune de Macornay, donc en zone RIP du Département, a été fibrée par Orange avec la commune de Courbouzon à la place de l'entreprise Prisme qui va s'occuper de déployer la

fibre à Macornay pour le compte du Département. Une convention entre Orange et le Département listant les adresses passant d'une zone à l'autre sera signée en ce sens lors d'un prochain comité de pilotage.

Autre point : de nombreuses mises à jour sur la plateforme d'éligibilité d'Orange ont pu être menées à bien grâce à la base adresse validée par les communes (<https://adresse.data.gouv.fr>)



**Le problème des raccordements des immeubles de la rue du Commerce à Lons-le-Saunier** a été évoqué lors d'une première rencontre d'Hervé Guy avec Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture le 6 novembre 2023. Suite à ce premier contact, une réunion générale associant la Préfecture, les services régionaux et départementaux du Patrimoine, la Ville, ECLA et Orange a eu lieu le 23 novembre 2023 à la Préfecture.

Une visite sur place sera organisée début 2024 avec les parties concernées pour convenir des modalités de pose des prises à l'intérieur des immeubles protégés.

**Le compte à rebours de l'extinction du réseau téléphonique en cuivre est déclenché** pour les communes de Chille, Chilly-le-Vignoble, Courbouzon, L'Etoile, Saint-Didier et Villeneuve-sous-Pymont.

À compter du 31 janvier 2026, il ne sera plus possible de prendre une offre cuivre ADSL. La fermeture totale du réseau interviendra à partir de janvier 2027.

Ces communes sont toutes éligibles à la fibre à 99 %. Le groupe de travail numérique va étudier avec Orange et les communes, les modalités d'un soutien au passage à la fibre pour nos concitoyens rencontrant des difficultés de raccordement sur la partie privée de leur habitation.

# DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU RIP PAR LE DÉPARTEMENT DU JURA

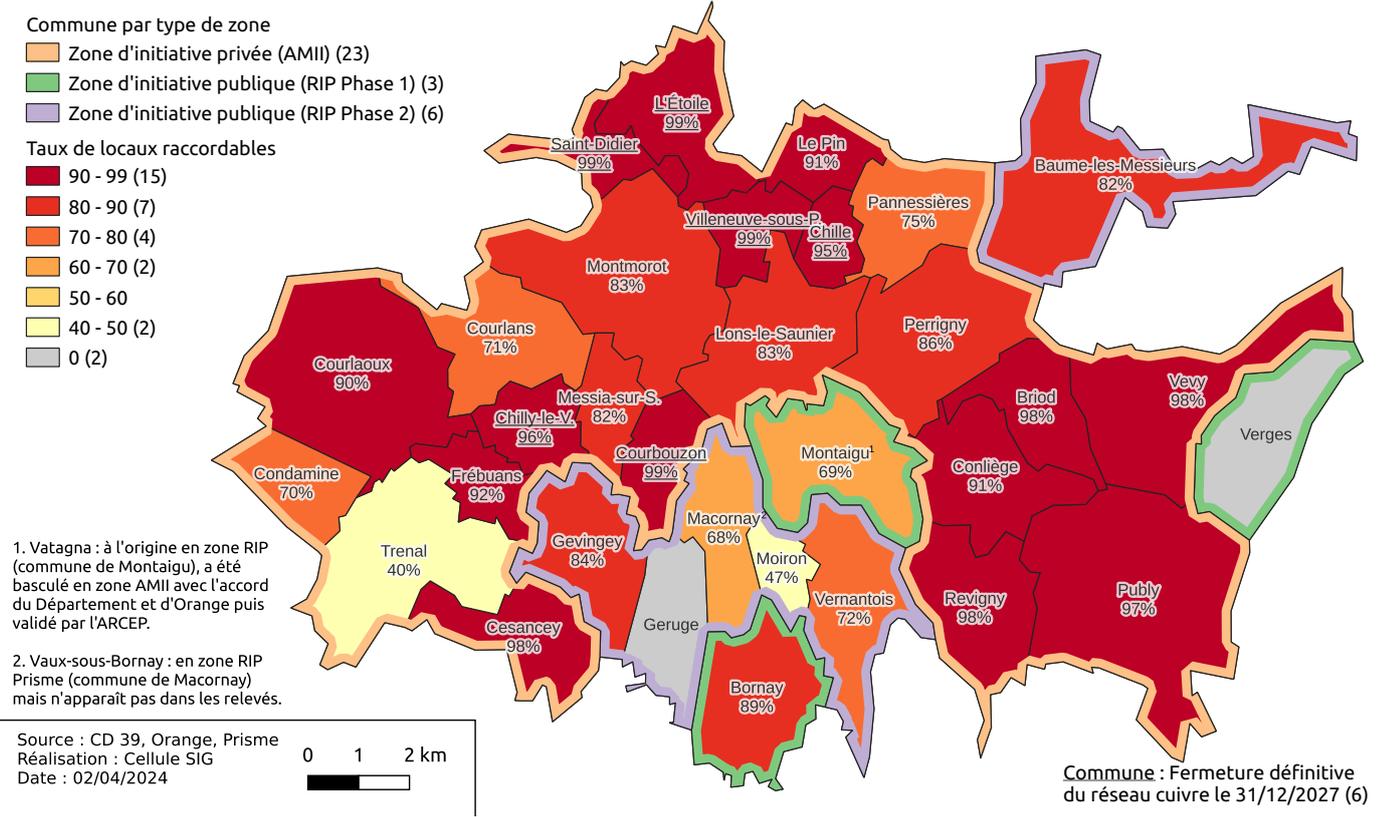
En phase I, la commune de Bornay a été déployée par le Département.

Verges reste à traiter, avec 3 ans de retard par rapport à la prévision inscrite dans la convention financière Département-ECLA mais sera fait au cours de l'année 2024.

En phase II, deux réunions ont eu lieu avec Prisme, les 3 février et 12 juillet 2023. La commune de Baume-les-Messieurs a été déployée.

Les communes de Gevingey, Geruge, Macornay, Moiron et Vernantois seront éligibles dans le courant de l'année 2024.

## SUIVI DU DÉPLOIEMENT RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'ABONNÉ



## FERMETURE DÉFINITIVE RÉSEAU CUIVRE



## RACCORDEMENT DES ZAE AU RÉSEAU FIBRE PROFESSIONNEL DU DÉPARTEMENT

Le programme de raccordement des ZAE d'ECLA avec Prisme a été étudié et chiffré.

S'il a été accepté dans son principe par Monsieur le Président du Conseil départemental lors d'une réunion avec le vice-président Hervé Guy, l'avenant nécessaire au contrat du délégataire est en cours de rédaction avant d'être soumis à approbation du vice-président du Département.

# COMMUNICATION

## DOSSIERS

Après plusieurs années de gestation, le site internet d'ECLA a été remanié.

Il regroupe désormais les informations concernant le centre nautique Aqua'ReL ainsi que l'eau et l'assainissement.

Le service communication a collaboré avec le service eau/assainissement à l'occasion du premier forum de l'eau qui s'est tenu en mars 2023. La communication a été réalisée : totems, akilux, affiches sucettes, programme. Le forum a également fait l'objet de plusieurs reportages photos.

Le dernier temps fort de l'année a été la réédition du magazine communautaire ECLA & VOUS en décembre. Ce document de 32 pages a été distribué avec la collaboration des équipes municipales.



## EN BREF

- Présence sur la Grande Foire de Lons-le-Saunier avec un stand particulièrement remarqué du 31 mars au 2 avril ;
- Réalisation et mise en ligne d'une vidéo en septembre sur le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) ;
- Réalisation et mise en ligne d'une vidéo pour la promotion des cours d'aquagym/aquabike à Aqua'ReL ;
- Diffusion en direct des conseils communautaires ;
- La poursuite et le développement de la rubrique « Infos travaux » qui informe les habitants du territoire de tous les chantiers ayant un impact sur la circulation dans les communes d'ECLA ;
- Reportages photos pour ECLA Lons Agglomération et mise en ligne d'articles web + publication réseaux sociaux.



**4 AVENUE DU 44ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE**  
**39000 LONS-LE-SAUNIER**  
**03 84 24 46 06**  
**CONTACT@ECLA-JURA.FR**  
**WWW.ECLA-JURA.FR**